Nomain 2018

NOMAiN
Cultivez
Vos Sens

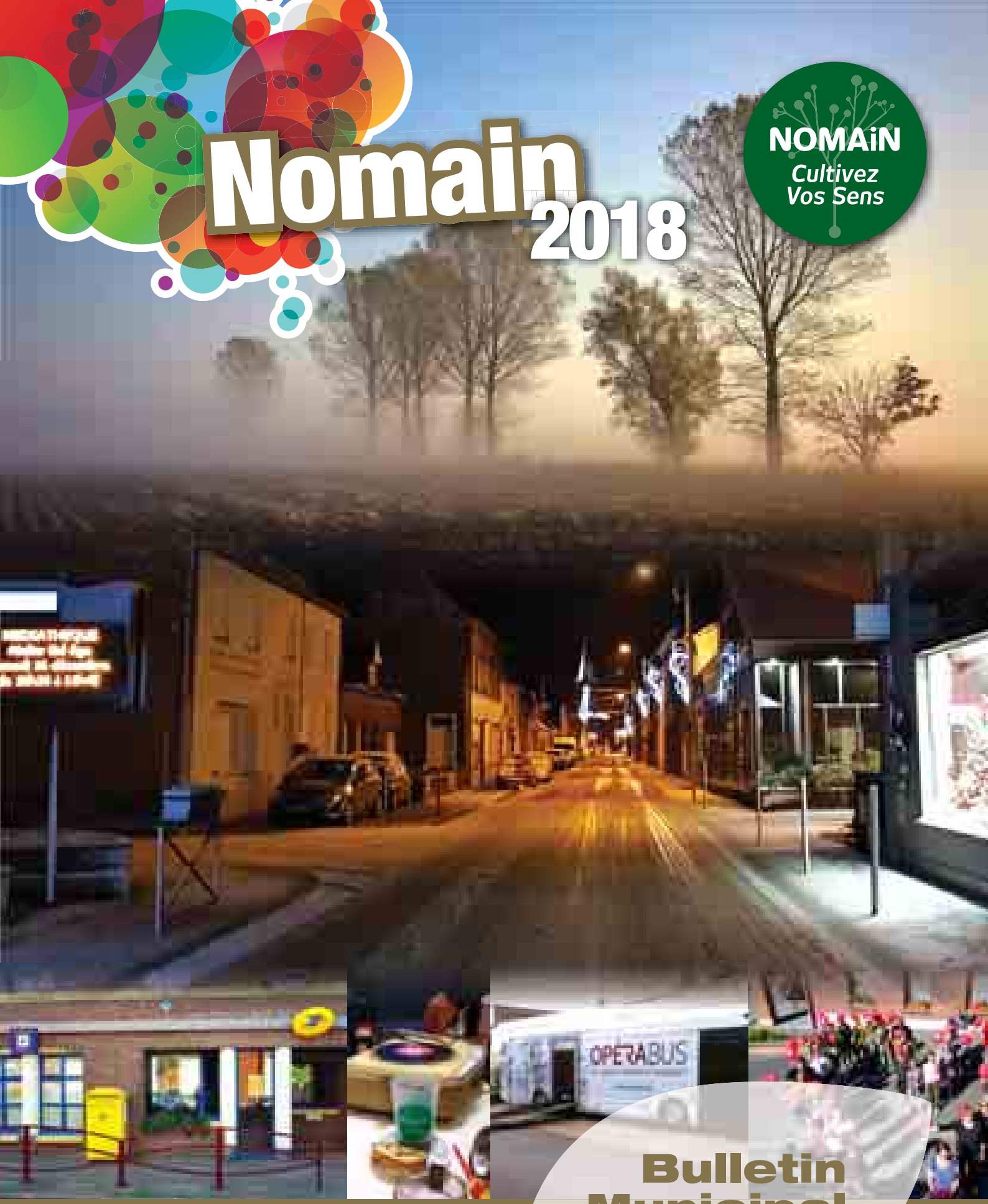

Bulletin Municipal

www.mairie-nomain.fr

Le Mot du Maire

Nomain affirme, de jour en jour, une ambition : faire avancer la commune dans les actes du quotidien comme dans les projets plus structurants en s'appuyant sur les forces et les potentiels locaux et toujours inventer, tester, innover, rechercher ce qui permettra de mieux vivre tous ensemble ! Ces forces, c'est aussi notre jeunesse, c'est pourquoi nous mettons en place des actions jouant tant sur le court terme que sur le long terme.

J'ai voulu, cette année lors des vœux, parcourir les actions menées par la Communauté de Communes PEVELE CAREMBAULT dans chacune des 5 dimensions du Projet de territoire car nous avons les mêmes ambitions : faire de notre territoire une campagne moderne et une terre d'avenir.

Une campagne moderne, c'est d'abord réaffirmer que Nomain n'est pas, et ne deviendra pas une commune dortoir, sans âme, défigurée par une urbanisation non maîtrisée, mais reste une campagne rurale où il fait bon vivre, où les paysages sont préservés : c'est à cela que nous veillons sans relâche. Aujourd'hui, les outils modernes tels que l'accès au Très Haut Débit et la 4G sont indispensables, même vitaux, si nous voulons conserver nos habitants et attirer de jeunes couples afin que nos services et commerces locaux puissent continuer à prospérer.

Nous possédons un vivier agricole très important à Nomain, cette terre nourricière, que le changement climatique pourrait rendre stérile, doit être protégée pour l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi nous apportons notre contribution à sa préservation par l'acquisition d'un véhicule électrique, la préservation des haies, l'arrêt à tout va du « bitumage » de nos sols, la mise en place de solutions alternatives au traitement par les produits phytosanitaires, le Repair Café. Ce sont là quelques exemples, mais à l'instar du colibri cher à Pierre Rabih, nous faisons aussi notre part !

Le nouveau quartier des Hauts du Paradis et les aménagements à l'école Léo-Lagrange vont bien sûr dans ce sens. Ce sont des projets d'utilité publique car il s'agit d'apporter des services indispensables et essentiels à nos habitants. D'abord un accueil adapté pour nos enfants qui fréquentent l'école Léo-Lagrange, mais aussi des solutions d'accueil pour les tout petits par la création d'une micro-crèche. Nos aînés pourront rester dans la commune si nous pouvons leur proposer un hébergement adapté à leurs besoins, c'est pourquoi la création d'un béguinage est également prévue. Les Hauts du Paradis, c'est aussi un projet d'utilité publique car il garantit cette mixité sociale et générationnelle indispensable au bon vivre ensemble, respecte les caractéristiques rurales locales, est conforme aux préconisations du gouvernement en matière de cohérence sociale, et participe au développement durable avec une part importante d'espaces verts et protégés.

Notre village évolue donc, avec modération, équilibre, maîtrise et responsabilité. Les élus y travaillent dans le seul objectif de l'intérêt général et de l'amélioration de la qualité de vie.

Je vous souhaite une excellente année 2018.

Bien à vous,

Votre Maire, Yannick LASSALLE,

Vice-Président de la Communauté de Communes Pévèle-Carembault

Sommaire

Prestations Municipales	P. 3 à 5
Aide à la Personne	P. 6 à 10
Services de santé	P. 11
Les Aînés	P. 12-13
Informations pratiques	P. 13 et 22
Collectes - déchets Environnement	P. 14 à 16
Contacts utiles	P. 16
Les Permanences	P. 17
Informations CCPC	P. 18-19
Nos obligations Citoyennes	P. 20-21
Jeunesse	P. 22
Médiathèque	P. 23 à 25
Les Écoles	P. 26 à 29
Manifestations 2017	P. 30 à 35
Les Professionnels	P. 36-37
Les Associations Nomainoises	P. 38-39
Vœux du Maire	P. 40-41
État civil	P. 42
Calendrier 2018	P. 43
Plan	P. 44

Journal d'informations municipales de la ville de NOMAIN.

Directeur de la publication : **Yannick LASSALLE**
Rédaction : **Yannick Lassalle, Michèle Castelain, Georges Sant, Françoise Delplanque, Anne-Sophie Vadermesse, Dominique Meurisse, Audrey Delporte, Stéphane Meurisse, Jean-Luc Gras, Philippe Roland, Guillaume Mathon, Jean-Yves Choteau, Hélène Desprez, Flore Menotti, Alain Hue, Anne-Marie Debrabander, Paul André Gruart, Catherine Duquenoy.**

Conception graphique et impression :
TOUT EN IMAGE - 03 20 71 84 97
www.toutenimage.fr
Tirage : **1 200 exemplaires**
Mairie de Nomain : **03 20 71 84 00**

Votre Mairie

23 Rue Jean Lebas
59310 NOMAIN
Tél. : 03 20 71 84 00
Fax : 03 20 71 79 71
Courriel :
accueil@mairie-nomain.fr
Site : www.mairie-nomain.fr
FaceBook : Mairie Nomain

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
Le Lundi, Mercredi et Vendredi de 13h30 à 16h30
Le Samedi de 8h30 à 12h00

Permanences

Yannick LASSALLE,
Maire de Nomain
Le jeudi de 18h00 à 19h00
sur rendez-vous, et le samedi de 10h00 à 11h30 sans rendez-vous.

Anne-Sophie VANDERMESSE
Adjointe à l'Urbanisme
Le jeudi de 18h00 à 19h00
sur rendez-vous.

Rencontre avec les Adjoints et Conseillers Délégués
sur rendez-vous.

Le Stade Municipal

Ouvert au public

En Juillet et Août
Du lundi au Samedi
de 8h30 à 20h00

De Septembre à Juin
Du lundi au Samedi
de 8h30 à 17h00

Vos Démarches en Mairie

Voici une liste non exhaustive des démarches que vous pouvez effectuer en Mairie

Urbanisme

- Déposer une Déclaration Préalable de Travaux, une demande de Permis de Construire, une Autorisation de Voirie...
- Obtenir une information concernant le cadastre

Etat civil

- Retirer un dossier de Mariage
- Retirer une demande de Reconnaissance
- Retirer une déclaration de Décès
- Retirer un dossier de demande de médaille du travail
- S'inscrire sur les listes électorales
- Attestation d'accueil pour les étrangers
- **Enregistrement du Pacte Civil de Solidarité (PACS)**

Services

- Réserver les repas de cantine pour les enfants scolarisés à l'école Léo Lagrange
- Effectuer une déclaration d'ouverture de débit de boissons temporaire
- Déposer un dossier de demande de RSA
- Retirer une demande de logement HLM
- Retirer un dossier de Télé-Alarme
- Louer la Salle des Fêtes
- Acquérir une concession dans le cimetière communal
- Retirer une autorisation de sortie de territoire pour les mineurs voyageant seuls (obligatoire depuis le 15 janvier 2017)

Cimetière

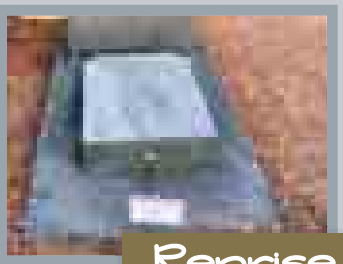

Horaires d'ouverture

01 avril au 31 septembre	01 octobre au 31 mars	1er novembre
8h - 18h	8h - 16h30	8h - 18h

Tarif des concessions cimetière applicable au 1er janvier 2018	
Concession de 30 ans	180 €
Concession de 50 ans	250 €
Columbarium 30 ans	800 €
Columbarium 50 ans	950 €
Cave Urne 30 ans	1.100 €
Cave Urne 50 ans	1.250 €
Taxe d'inhumation	30 €

Tarif de location de la salle des fêtes

Tarif de location de la salle des fêtes au 1er janvier 2018	Nomain	Extérieur
Week-end (vendredi 17h au lundi 10h)	580 €	650 €
Journée hors week-end	210 €	400 €
Nettoyage hors location	60 €	60 €
Caution	250 €	250 €
Jour férié (la veille 20h au lendemain 10h)	380 €	450 €

L'Agence Postale Communale de Nomain

La Municipalité a pris le relais de la Poste, en apportant l'essentiel des services postaux de base disponibles au guichet d'un bureau de poste classique.

2 Grand Place - 59310 NOMAIN - Tél. 36 31
Horaires Du mardi au samedi de 9h00 - 11h30.
Départ du courrier du lundi au vendredi à 14h30 et le samedi à 11h30.

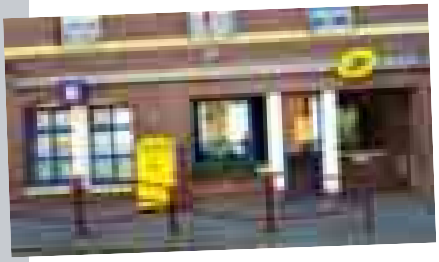

4 boîtes aux lettres jaunes destinées au relevé du courrier sont aussi à votre disposition dans la commune, elles sont situées : 34 Rue d'Ouvignies / 28 Rue du Fourmanoir / 17 Rue de Lannay / 1 Rue de la Commune.

Reprise de concessions

La mairie a entamé, en 2014, une procédure d'abandon dans le cimetière communal. En effet, si après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, Le Maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal afin de porter à la connaissance du public et des familles concernées. Ce Procès-verbal est réactualisé tous les ans et apposé sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière. Le délai de 3 ans vient à expiration, le conseil municipal va délibérer sur les concessions à reprendre. Chaque année, un certain nombre de concessions reprises feront l'objet de travaux (exhumation et remise en état) afin de les rendre disponibles et d'établir un nouveau contrat de concession.

Autres prestations

Prêt de matériel

La commune de NOMAIN peut vous louer si vous le souhaitez des tables et des chaises. Il suffit pour cela de contacter les services administratifs afin d'en faire la réservation. Une participation financière sous forme de don vous sera demandée.

Location de garages municipaux

La commune possède des garages situés rue Louis Delcroix et Grand place.
Le tarif de la location mensuelle est de 45,50 €.
Veuillez vous adresser en Mairie si vous souhaitez faire une réservation de location.

Memento des Règles d'Urbanisme

Quels sont les travaux à déclarer en Mairie ?	Quels sont les formulaires à remplir ?	Quelques exemples
Toutes constructions nouvelles supérieures à 5 m²	Si la construction est : < à 20m² : déclaration préalable > à 20 m² : permis de construire	• Nouvelle habitation • Garage • Abri de jardin (y compris ceux vendus par les magasins de bricolage)
Extension d'une construction existante	Si l'extension est : < à 20m² (<40m² en zone urbaine) : Déclaration préalable > à 20m² (>40m² en zone urbaine) : Permis de construire	• Véranda de 18 m² : Déclaration préalable • Un carport de 45 m² : Permis de construire
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment	Déclaration préalable	• Changement des menuiseries bois, PVC, alu • Création ou suppression d'ouverture (fenêtres, portes...) • Ravalement de façade
Réfection ou modification des toitures	Déclaration préalable	• Remplacement de toiture à l'identique ou non • Installation de panneaux photovoltaïques
Changement de destination des locaux	• Avec travaux extérieurs : Permis de construire • Sans travaux extérieurs : Déclaration préalable	• Transformation d'une grange ou d'un local commercial en habitation • Transformation d'un garage en chambre
Aménagement des combles si création de surface de plancher ou création d'ouvertures	Déclaration préalable	• Aménagement d'un étage • Création de fenêtre de toit
Piscines	Permis de construire ou déclaration préalable selon les dimensions et la couverture	Piscine creusée, semi-enterrée
Clôtures	Déclaration préalable	• Portail • Clôture sur voie publique • Clôture entre voisins

Le règlement du **Plan Local d'Urbanisme** est disponible en Mairie de Nomain & sur le site Internet mairie-nomain.fr

Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain : le panneau doit être affiché pendant toute la durée des travaux.

Si votre surface habitable est supérieure à **150 m²**, le recours à un architecte est obligatoire.

Relais petite enfance en Pévèle Carembault

Depuis le 1er janvier 2017, La Pévèle Carembault valorise la politique de coordination et de valorisation de l'accueil des jeunes enfants, avec la mise en place d'un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges sur l'ensemble des métiers de la petite enfance à travers des ateliers et permanences. Les habitants des 38 communes par la Pévèle Carembault pourront y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes de gardes individuelles ou collectives et des assistantes maternelles.

7 animatrices proposent de nombreux services :

> Des ateliers d'éveil pour les enfants ;
> Des permanences administratives pour les parents en recherche d'un mode de garde (horaires, accueil d'un enfant porteur de handicap...) ;
> Des temps de professionnalisation pour les assistantes maternelles ;
> Des soirées thématiques animées par un professionnel ;
> Des soirées débats ; des conseils sur l'orientation des futurs professionnels de la Petite Enfance

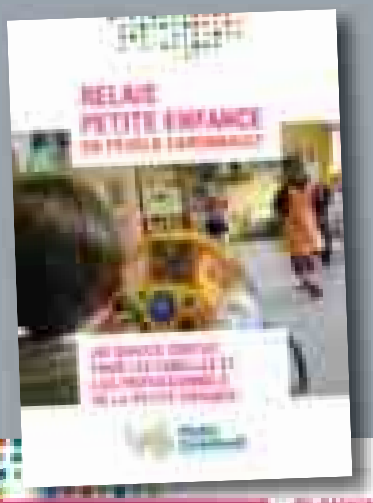

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE NOMAIN

Sandrine ACQUETTE	7 rue du vert bois 06 08 09 11 22 – 03 20 59 39 12
Catherine ALLAIN	30A rue Henri Derain 03 20 34 30 82 - 06 24 87 94 49
Fabienne BOURDON	2 route de Tournai 06 89 84 73 34
Carole CARBON	6 rue Haute 03 20 71 66 74
Pascale CARLIER	59 rue Louis Guislain 03 20 64 83 90 - 06 03 01 83 64
Delphine CHEVALIER	13 grand place 06 30 82 74 13
Charline CRIME	72 rue Louis Guislain 03 20 61 81 23 – 06 03 01 83 64
Karine DELBECQUE	4 rue Henri Derain 03 20 79 46 20 - 06 35 16 11 47
Marylin DELSOL	11 rue du Coquelet 03 20 71 78 24
Sabine EVERAERE	34 rue René Delzenne 06 63 81 68 65 - 03 20 61 17 71
Magali FAES	17 rue Louis Guislain 03 20 64 85 88 - 06 74 82 70 32
Angélique FORRET	59 rue René Delzenne 06 87 44 14 70
Séverine FOUARD	10 rue Louis Delcroix 06 50 79 45 49
Véronique GRIFFART	35 rue René Delzenne 03 20 84 72 76
Charlotte LENNE	20 rue du Quimberge 06 88 01 39 32 – 03 20 64 56 25
Anne-Sophie LESTRIEZ	33 rue Henri Fourmanoir 06 98 87 27 20
Myriam MORTREUX	6 rue de la Visterie 03 20 71 72 76
Perrine PARENT	10 Ter rue du Roupion 03 20 61 88 59 - 06 63 40 05 72
Olivia POURBAIX	10 rue du Roupion 09 51 81 44 55 - 06 81 29 18 91
Christelle TANT	33 rue René Delzenne 03 20 34 28 66 - 06 79 81 40 57
Corinne VANDERMEERSCH	49 rue Louis Guislain 09 84 36 20 04 - 06 04 03 87 67

Le CCAS

Les missions du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est à ce titre l'institution locale de l'action sociale.
Il oriente vers les différents services sociaux les personnes en difficultés.

- Aide et accompagne les personnes âgées dans les dossiers APA, aide-ménagère, dossier de placement en maison de retraite.
- Aide les personnes handicapées.
- Aide les parents dans leur recherche d'assistante maternelle et crèche.
- Aide les familles en difficultés
- Lutte contre les exclusions...

Pour toute information, vous pouvez contacter un membre du CCAS dont la liste figure sur le site de la commune
www.mairie-nomain.fr

Une permanence est assurée par Madame Françoise Delplanque tous les premiers samedis du mois de 10h à 11h.

Besoin d'aide, « ALLO L'ADMR »

PROXIMITÉ... ÉCOUTE... DISPONIBILITÉ...

34 Rue Jean LEBAS - 59310 NOMAIN
Tél. 03 20 71 69 36 ou 03 20 34 27 87
Email : admr-nomain@orange.fr
Association autorisée de fonctionnement et tarifée par le Conseil Général. Code APE : 853 J / N°SIRET : 379 085 258 00037
Agrément qualité N° SAP 379085285

Créée à NOMAIN le 24/10/1989, l'Association ADMR, association loi 1901 à but non lucratif, intervient auprès de 600 familles par le biais de 170 salariés à temps partiel (services mandataire et prestataire) qui effectuent près de 170 000 heures de travail par an.
Sous la Présidence de **Mme Catherine SANT**, une équipe d'encadrement est à votre service pour vous renseigner et vous aider dans toutes vos démarches.

L'association intervient auprès :

DES PERSONNES AGÉES dépendantes, malades ou handicapées pour l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne :

- Aide au lever, toilette, transfert, coucher, garde à domicile jour et nuit, repas, ménage, courses.

DES FAMILLES :

- Ménage, repassage, garde d'enfants.

Portage de repas à domicile

Contact
Service Action Seniors de la Pévèle Carembault
au 03 20 34 78 90
Email : action-seniors@pevelecarembault.fr

Le service peut-être mis en place :

- Ponctuellement ou durablement (retour d'hospitalisation, évènements particuliers...)
- Tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche) ou pour certains jours seulement.
  Il peut être suspendu et repris à tout moment, moyennant le respect des délais prévus.

Les repas sont établis sous le contrôle d'une diététicienne.

Composition des menus
Du lundi au vendredi, vous avez le choix entre 2 menus.
Le week-end, c'est un menu unique qui vous est proposé.
Un menu comprend : potage, entrée, plat et accompagnement, fromage et dessert. Chaque composant est présenté dans une barquette individuelle.

Menus adaptés
Il existe plusieurs types de menus adaptés aux différents régimes :
sans sel, sans sucre, sans sel et sans sucre, sans graisse.
Lors de votre commande, il vous suffit de préciser quel type de menu adapté vous souhaitez.
Les repas doivent rester entreposés au réfrigérateur dès la livraison à domicile et jusqu'à leur remise en température.

La remise en température se fait au moment de la consommation, à la casserole ou au four à micro-ondes.

Livraisons
Elles sont effectuées par véhicule frigorifique, au plus tard la veille du jour de consommation.
Le planning de livraison pourra être modifié selon le nombre de repas à livrer et les contraintes d'organisation des tournées.

Mise en place ou arrêt du portage de repas
Le délai à prévoir pour la mise en place ou l'arrêt du portage est de *48h minimum*, en jours ouvrés, avant la date du jour de consommation du repas, pour tenir compte du délai de fabrication et de l'organisation de la tournée.

Facture
Elle est mensuelle, payable en espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par prélèvement automatique.

Très sollicité, le service de portage de repas à domicile a distribué 80 000 repas en 2017 sur le territoire, dont une moyenne de 180 à 220 repas par mois dans la commune de Nomain

L'Aide Médicale de l'Etat (AME)

L'assurance Maladie accompagne les ressortissants en situation précaire et irrégulière au regard de la réglementation française sur le séjour en France. Dans ce cadre, l'Aide Médicale de l'Etat permet de lutter contre les exclusions et de faciliter l'accès aux soins.

Contactez la Caisse d'Assurance Maladie du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 au 3646.

Connectez-vous sur le site internet de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr

Par courrier : Service Précarité / Solidarité, Centre Tertiaire de l'Arsenal, 125 rue Saint-Sulpice, BP 821 - 59508 DOUAI CEDEX

Un guichet fiscal unifié

Issu de la fusion entre les trésoreries et les centres des impôts, le guichet fiscal unifié consiste à proposer aux contribuables un lieu unique de réponses pour toutes les questions relatives au calcul ou au paiement de l'impôt.

Le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Douai se situe au 195 rue de Roubaix, 59500 Douai.

Tél. 03 27 93 48 48
Courriel : sip.douai@dgfip.finances.gouv.fr

Recensement militaire

Sont concernés les jeunes filles et garçons ayant 16 ans dans l'année. La présentation à la Mairie doit se faire dans le mois d'anniversaire.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Action sanitaire et sociale de la CPAM

Des conseillers précarité sont à votre écoute à Orchies au 36 rue Jules Roch à Orchies.

Sur le site de Douai au centre tertiaire de l'Arsenal, 125 rue Saint Sulpice BP821 - 59508 DOUAI CEDEX

Par téléphone au 36 46 (prix appel local depuis un poste fixe)

ou sur le site Web : www.ameli.fr

Info Gendarmerie Nationale

Les cambriolages et vols sont présents dans beaucoup de communes, et pas seulement pendant les vacances. Certaines précautions sont à prendre pour prémunir votre maison ou votre appartement contre les intrusions.

Sur la voie publique :

- Ne pas transporter de grosses sommes d'argent
- Éviter de porter des bijoux voyants,
- Ne pas laisser traîner les codes de ses cartes,
- Ne pas compter son argent dans la rue,
- Ne pas oublier sa carte en payant,
- Tenir son sac côté mur,
- Ne pas tenter de résister en cas de violence.

Chez soi :

- Donner l'impression que votre habitation est occupée,
- Conserver le moins d'espèces possible,
- Prendre garde à la gestion de vos clefs,
- Ne rien laisser traîner qui puisse faciliter le vol,
- Sensibiliser votre voisin (l'avertir de vos périodes d'absence),
- Retarder l'entrée du voleur par l'installation de protections mécaniques (portail...),
- Dissuader le voleur par un système d'alarme ou anti-intrusion (portail…),
- Ne pas ouvrir la porte à des inconnus (vérifier les cartes professionnelles...),
- Ne pas payer en liquide,
- Vider les boîtes aux lettres, etc.

Et ne pas hésiter à appeler le 17.

Interm'Aide

Points Relais Services

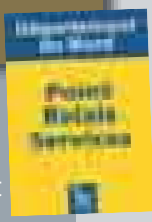

Les Points relais services sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les services du Département.

Dans chacun de ces Point Relais Services, un médiateur est présent pour vous accueillir, répondre à vos questions et, le cas échéant, vous mettre en contact avec le service compétent, voire vous aider à compléter un dossier.

Les Points relais services ont pour vocation de vous informer sur les thèmes suivants :

ÉDUCATION

- Demande de prise en charge de transport scolaire
- Prêt d'honneur aux étudiants
- Bourses départementales
- Aide à la demi-pension

ACTION SOCIALE

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Demande d'agrément en vue de l'adoption
- Demande d'agrément pour les assistantes familiales

DIVERS

- Concours départemental de restauration du patrimoine privé
- Participation aux Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- Subventions aux associations sportives
- Subventions aux associations culturelles
- Échanges de jeunes et soutien aux actions de solidarité internationale
- Demande de subvention au titre de l'amélioration de l'habitat des jeunes agriculteurs

POINT RELAIS SERVICES D'ORCHIES
36 place du Général-de-Gaulle
59310 ORCHIES
Tél. 03 59 73 31 50
Fax 03 59 73 31 55
Mail : prs-orchies@cg59.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Autorisation de sortie du territoire

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).
Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.
L'enfant qui voyage à l'étranger sans ses parents devra présenter :

- Sa carte d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide) et éventuellement un visa selon les exigences du pays de destination ;
- Une autorisation de sortie de territoire, téléchargeable sur www.service-public.fr signée par un titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646*01).
- La photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.

12 rue Jean sans Peur - CS 20003
59039 LILLE Cedex
Tél. 03 20 30 59 59
www.nord.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU NORD

Pôles Autonomie Douaisis

DTPAS Douaisis

310 bis rue d'Albergotti
59500 DOUAI
Tél. 03 59 73 34 67

MAIA *(Méthode d'Action pour l'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'Autonomie)*

248 avenue Roger Salengro
59450 SIN LE NOBLE
Tél. 09 67 10 60 65
06 17 94 70 07
Mail a.delaval@maia-douaisis.fr

Plateforme Répit

Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants du Douaisis

67 rue de la Fonderie
4ème étage - Résidence La Fonderie
59500 DOUAI
Tél. 03 27 93 77 85
Mail contact.pfr-douaisis@fces.fr

Adhap services intervient au domicile des personnes fragilisées où se relaye une communauté afin de répondre au mieux aux différentes problématiques.
Avec l'obtention du label Cap'Handéo, Adhap services garantie la qualité de ses services. À la pointe des nouvelles technologies, Adhap est membre du collectif Indépendance. Ce dernier a co-écrit avec la fondation Novartis et différents experts, le recueil « Faire Face à la dépendance d'un proche » qui répond aux questions que se posent les aidants familiaux.
Un professionnel de santé encadre et forme le personnel qui intervient à domicile, contrôle la qualité des prestations et assure la coordination avec les autres professionnels de santé du bénéficiaire, tout en veillant au respect de la charte Adhap services. Les activités essentielles sont réparties dans quatre domaines, dont la mobilité (déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du domicile) ; l'entretien personnel (la toilette, l'habillage et l'alimentation) ; la communication (parole, ouïe et capacité à utiliser des moyens de communication) et la capacité générale à se repérer dans l'environnement et à protéger ses intérêts (assurer sa sécurité et savoir se repérer dans le temps et dans l'espace).
Deux fois par an, Adhap Services organise les « rendez-vous Adhap » dont le but est d'échanger de bonnes pratiques autour d'une problématique commune.
Vous souhaitez participer aux rendez-vous Adhap, disposer de leurs publications ou encore demander une sensibilisation, vous pouvez les contacter avec les coordonnées suivantes :
contact.adhap@gmail.com
www.adhapservices.fr
174 rue de Béthune 59500 DOUAI
Tél. 03 27 71 06 88
255 rue de la Mairie
59710 MÉRIGNIES
Tél. 03 66 72 59 30

Réseaux de Soins Palliatifs

Plateforme Santé Douaisis

299 rue Saint-Sulpice
Bâtiment de l'Arsenal
59500 DOUAI
Tél. 03 27 97 97 97
Mail secretariat@santedouaisis.fr

UDAF du Nord

Reconnue d'intérêt public et institué par la loi (ordonnance du 3 mars 1945, modifiée par la loi du 11 juillet 1975), l'Union Départementale des Associations Familiales est une union d'associations qui œuvre pour le bien des familles vivant dans le Nord. Elle est répartie dans tout le département avec près de 110 associations familiales et 13 006 adhérents.
L'UDAF assure la représentation de toutes les familles auprès des instances décisionnelles du département pour promouvoir et défendre leurs intérêts. Elle met en place et participe à des actions qui visent à améliorer la vie des familles, avec par exemple la réalisation de sa dernière enquête « Famille et prévention santé » où l'Observatoire des Familles du Nord s'est associé à la démarche de l'Union National des Associations Familiales (UNAF) et de son Réseau National des Observatoires des Familles.
L'UDAF intervient également dans la création de services et la diffusion d'informations ; et gère tout service d'intérêt familial dont l'État estime devoir lui confier la charge.
3, rue Gustave-Delory
BP 1234
59013 LILLE Cedex
Tél. 03 20 54 97 61
E-mail : nord@udaf59.org

Le C.L.I.C. du Pévèle Ostrevent

Des réponses diversifiées et fiables aux questions des Personnes Âgées

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) sont des lieux d'accueil de proximité destinés à fournir gratuitement aux personnes âgées de 60 ans et plus, des informations et des conseils afin d'optimiser le maintien à domicile ou de préparer une entrée en établissement ou une prise en charge en famille d'accueil.

Contact : CLIC du Pévèle Ostrevent,
à Marchiennes - 2 route d'Orchies
Tél. 03 27 98 74 70
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Ou encore notre site internet
www.clic-douaisis.fr

clic.peveleostrevent@orange.fr

La MDPH, c'est qui ? c'est quoi ?

Nord le Département

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) gère les prestations versées aux personnes handicapées et la reconnaissance de leurs droits.
Informations et formulaire unique disponibles sur le site du Conseil général : www.lenord.fr

Contact
03 59 73 73 73
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h,
ou par courriel
douai-cambrai-mdph@lenord.fr

La Télé Alarme

La télé Alarme du Nord
0811 650 700
Permet aux personnes âgées ou handicapées de bénéficier d'une assistance 24h/24 : installation d'un transmetteur d'alarme, d'une télécommande radio, d'un boitier « interphone déporté ».
Ces éléments seront raccordés à la centrale d'écoute. Des dossiers de demande de raccordement au service Télé Alarme du Nord sont à votre disposition en Mairie.

PLIE
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Le PLIE du Douaisis, en partenariat avec la Pévèle Carembault, développe depuis plus de 20 ans des actions pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, avec un taux de retour à l'emploi durable supérieur à 50%.

Contact
03 27 94 47 60

Mission Locale du Douaisis

La Mission Locale a pour fonctions essentielle l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire.

Antenne de la Pévèle Carembault à ORCHIES, 36 rue Jules Roch
Contact : 03 20 84 77 89 – Email : missionlocale@mldouaisis.com

Espace Info Energie

Un Espace Info Energie, qu'est-ce que c'est ?
C'est un lieu où vous pouvez trouver des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les travaux d'économies d'énergies et les énergies renouvelables à réaliser dans une habitation. Le conseiller Espace Info Energie est là pour guider les habitants dans leur choix et non effectuer leurs démarches. Il s'agit d'un service ouvert aux particuliers comme aux professionnels du secteur.
Un conseiller, affilié à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) du Nord, propose des solutions concrètes en matière de rénovation basse consommation, de chauffage, d'isolation, d'étanchéité à l'air, de ventilation, de choix de l'énergie, d'équipements électroménagers performants. Il est aussi là pour faire un point sur les factures et les consommations d'énergie. **Exemple : vous êtes démarché par une entreprise pour la pose de panneau photovoltaïque ; rendez-vous à l'espace info énergie afin de s'assurer de la pertinence et du coût de l'installation proposée !**
Ce conseiller informe également sur les différents dispositifs de financement (subventions, aides locales, crédits d'impôts etc…) pour vos travaux de rénovation ou de construction.
Il reçoit uniquement sur rendez-vous. Les habitants sont invités à venir munis de photographies, devis, plan de travaux qu'ils souhaitent réaliser.

Contact
Espace Info Energie (EIE)
3 rue Jules Roch 59310 ORCHIES
Tél. 03 59 61 12 02

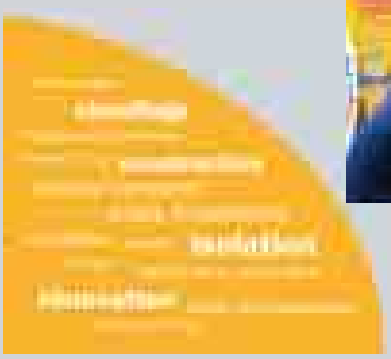

3 défibrillateurs sont installés dans notre commune

Trois défibrillateurs externes automatiques (DEA) sont disponibles dans notre commune :
- A l'entrée de la Mairie
- Sur la place de l'Église (sous le porche des HLM)
- Aux abords du stade municipal, rue Jean Lebas, à l'extérieur des vestiaires.

Qu'est ce qu'un défibrillateur externe automatique ?

Il s'agit d'un petit appareil portable qui analyse automatiquement le rythme cardiaque d'un sujet ayant brutalement perdu connaissance, et permet de délivrer un choc électrique en cas d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire. Ces DEA sont installés dans des lieux publics fréquentés et sont conçus pour être utilisés par tous. Ils permettent ainsi d'agir très précocement, en attendant l'arrivée des secours qu'il faut bien sûr appeler systématiquement.

Sauv Life est une application qui peut aider à sauver des vies en géolocalisant des personnes capables de pratiquer un massage cardiaque.

Le principe est assez simple : chaque personne qui a été formée aux gestes d'urgence et souhaite mettre ses connaissances au service de potentielles victimes télécharge gratuitement Sauv Life sur son smartphone. Lorsque le Samu reçoit un appel signalant un arrêt cardiaque, il déclenche les secours mais également l'application qui géolocalise et alerte les volontaires à proximité. Sauv Life guide ces volontaires vers un défibrillateur et vers la victime afin qu'ils procèdent à un massage et/ou utilisent le défibrillateur avant que les secours professionnels ne soient là.

Qui peut utiliser un défibrillateur externe automatique (DEA) ?

Nous tous ! « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un DEA répondant aux caractéristiques définies à l'article R.6311-14 » - Décret n° 2007-705 du 4 mai 2007.

Ainsi, chaque citoyen peut utiliser un DEA à chaque fois que cela est possible : 80% des personnes sauvées par un défibrillateur en libre accès l'ont été par des utilisateurs qui n'en avaient jamais utilisé auparavant.

Une vidéo est disponible sur le site : www.linternaute.com/sante

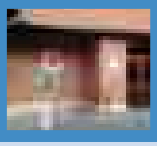

Médi'Ligne 59

Services de garde des médecins 03 20 33 20 33 (Coût d'un appel local)
Afin de connaître les services de garde des Médecins, vous pouvez appeler
- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 13h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

Pourquoi appeler Médi'Ligne 59 ?

Pour pouvoir joindre un médecin qui vous écoutera et saura vous apporter la réponse correspondant à vos besoins :
- conseils médicaux
- orientation vers une structure de garde (cabinet médical, maison médicale...)
- envoi d'un médecin de garde à domicile si nécessaire
- orientation vers les urgences de l'hôpital le plus proche, avec envoi d'un transport médical si nécessaire
- orientation vers le SAMU, en cas d'urgence vitale

Quand appeler Médi'Ligne 59 ?

Fièvre, toux persistante, crise d'angoisse, vomissements, maux de tête...
Ces symptômes nécessitent peut-être de consulter un médecin.
La permanence téléphonique des médecins de garde est à votre disposition en dehors des horaires habituels de consultation de votre médecin traitant.

www.servigardes.fr

Les Services de Santé

Docteur Boris PIAU
Médecin Généraliste
56 rue Jean Lebas - 03 20 05 13 55

Docteur Nadine SOROLLA
Médecin Généraliste
45 rue Jean Lebas - 03 20 71 07 80

Docteur Philippe VANDELANNOITE
Médecin Généraliste
2 Grand Place - 03 20 61 67 99

Docteur Catherine DETAVERNIER
Chirurgien Dentiste
13 rue Jean Lebas - 03 20 71 92 44

Anne-Sophie BEYAERT
Orthophoniste
7 Grand Place - 03 20 61 61 62

Xavieyre DUBELLOY-MARIAGE
Infirmière
15 rue de la Coquerie - 03 20 05 94 53

Virginie FOUCAULT
Infirmière
23 rue Louis Delcroix - 06 11 86 45 38

Baptiste DELORAINE
Ostéopathe D.O.
56 rue Jean Lebas - 06 78 84 93 65

Anne NÉGREVERGNE
Thérapeute
27 rue Louis Delcroix - 03 20 59 33 00

Vincent NÉGREVERGNE
Somatothérapeute
27 rue Louis Delcroix - 06 28 33 01 04

Marie-Christine RICHARD
Bien-être au quotidien
17 rue Paul Delattre - 06 81 52 15 96

Nathalie PERCHE
Pharmacien
37 rue Jean Lebas - 03 20 71 85 26

PHARMACIE DE GARDE
Composez le 08 99 18 37 58
www.servigardes.fr

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS MÉDI'LIGNE59
03 20 33 20 33

Les aînés

REPAS DES AINES

C'est toujours avec le même plaisir que la municipalité a organisé le dimanche 14 mai 2017 ce repas animé par ALCY FETE. Quelques 137 personnes ont pris part à cet événement, une belle occasion pour chacun de se retrouver autour d'un menu frugal.
Orchestré par Michèle Castelain assistée du Comité d'Animation, ce moment convivial fut apprécié de tous.
Jeanine RIFI et Edmond PLOUVIER ont été mis à l'honneur.

COLIS DE NOEL

En 2017, 134 couples et 166 personnes seules ont pu recevoir leur colis. C'est avec beaucoup d'attention et d'organisation que le Comité d'Animation a pu assurer la distribution de ces 300 colis.
Dans la matinée du samedi 23 décembre, la livraison à domicile par les élus a eu lieu chez les personnes ne pouvant pas se déplacer.
Dans le même temps et jusqu'à 17h30, les Nomainois et Nomainoises furent accueillis pour échanger autour d'un café ou d'un chocolat chaud.
Pour rappel, en 2018, les personnes âgées de 68 ans et plus pourront bénéficier du repas et du colis de Noël.

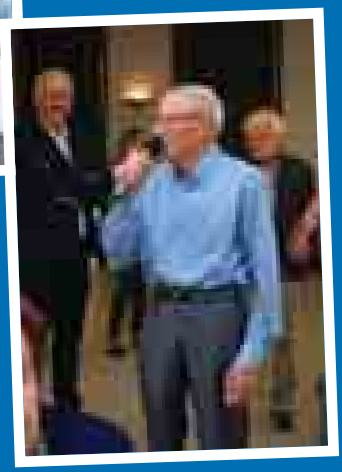

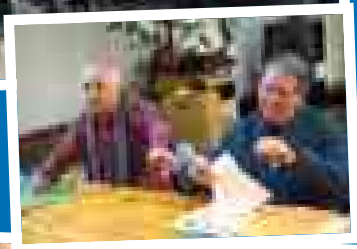

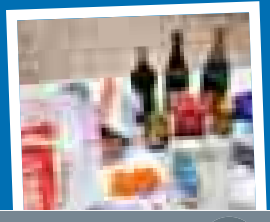

En Bref

Transports en commun

Avec un ensemble de 35 lignes, le réseau Arc-en-ciel du Pévèle-Mélantois propose des déplacements avec des horaires et arrêts adaptés pour vous offrir un service fiable. Depuis le 1er septembre 2017, la Région Hauts-de-France prend en charge l'organisation des transports scolaires exercée jusqu'ici par le Département du Nord.

Plus d'infos sur les horaires, les tarifs, les lignes sur www.arc-en-ciel2.fr/

Lignes desservant NOMAIN

Ligne 221
Orchies / Templeuve / Lille

Ligne 225
Orchies / Mouchin

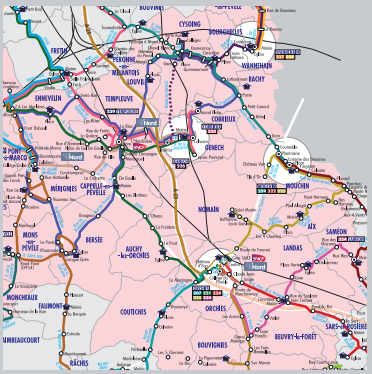

Horaires des trains de la gare de Nomain

Ligne Lille-Valenciennes

Les horaires au 01/01/2018 sont

Départs		Retours	
NOMAIN	***LILLE***	***LILLE***	***NOMAIN***
7H27	7H49	8H12	8H34
8H27	8H48	12H12	12H32
		14H12	14H32
		17H12	17H32
		18H12	18H33

Plus d'informations sur : www.oui.sncf.fr

PONT-DE-BOIS / ASCQ / ORCHIES

La Pévèle Carembault s'implique pour la réouverture et la modernisation de la ligne PONT-DE-BOIS / ASCQ / ORCHIES et non plus Ascq-Orchies. Il s'agit de remettre à niveau l'infrastructure, d'améliorer les temps de parcours, et de connecter la ligne vers la métropole lilloise en prolongeant jusque Pont-de-Bois, avec un financement par la Région, la MEL et la Pévèle Carembault. C'est toujours d'actualité car c'est la seule alternative pour rejoindre la métropole en soulageant le réseau routier ô combien saturé le matin, et la ligne Valenciennes/Lille, saturée elle aussi.

Les collectes de déchets

Les nouvelles consignes de tri

Depuis le 1er janvier 2017, la collecte est assurée par la société Esterra. Cette société est spécialisée dans la collecte des déchets et de nettoiement, et offre des services pour particuliers (location de bennes, assainissement...). Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.esterra.fr
L'ensemble des riverains est impacté par les changements de collecte. Pour plus de proximité, la société Esterra qui dispose déjà d'un site d'exploitation à Santes, ouvre un nouveau site à Beuvry-la-Forêt.

Le tri des déchets se déroulera de la manière suivante.

Verre

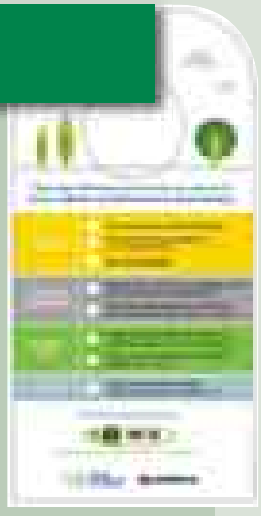

Le verre se collecte désormais dans les points d'apport volontaire, installés dans les 38 communes du territoire, ou en déchetterie.

En cas de non-respect des consignes de tri, vos déchets ne seront pas collectés. Dans ce cas-là une « cravate » attachée à votre bac, précisera la raison de la non collecte.

Déchetteries

Déchetterie d'ORCHIES
Zone Carrière Dorée - 59310 ORCHIES - Tél. 03 20 71 80 24
Du Lundi au Samedi
De 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 du 1er octobre au 31 mars
De 9h à 11h45 et de 13h à 18h45
Dimanche de 9h à 11h45 du 1er avril au 30 septembre

Déchetterie de GENECH
Rue Henri Connynck - 59242 GENECH - Tél. 03 20 59 34 66
Du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au samedi 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
Dimanche de 9h00 à 11h45
Du 1er avril au 30 septembre
Du lundi au samedi 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 18h45
Dimanche de 9h00 à 11h45

Dépôt d'amiante dans les déchetteries : il suffit de prendre rendez-vous dans la déchetterie de votre choix. Un film spécifique vous sera donné afin d'emballer vos tôles. L'emballage est obligatoire pour des raisons de sécurité.
Toute demande de dépôt supérieur à 15 tôles doit faire l'objet d'une demande spécifique auprès du SYMIDEME 03 20 32 10 20

Ordures ménagères

La collecte est assurée tous les lundis avant 12h. Nous vous conseillons de sortir vos poubelles la veille et de veiller à ne plus déposer vos sacs d'ordures ménagères sur le bac de tri sélectif.
Qu'appelle-t-on « ordures ménagères » ?
Tout ce qui n'est actuellement pas recyclable : boîtes, barquettes et pots en plastique ou polystyrène, tubes de dentifrice, pots de yaourt ou de compote, lingettes.
Afin d'assurer la sécurité des agents de collecte, veillez à ne pas jeter d'objets tranchants (verre, lame, aiguilles...) ni de bidons de produits dangereux dans les sacs d'ordures ménagères.

Tri sélectif

Le lundi tous les 15 jours :
Veillez à sortir vos bacs la veille après 19h
Qu'appelle-t-on tri sélectif ?
Les cartons non souillés : emballages en papier et carton, journaux, revues et magazines, papier blanc, cartons
Les briques alimentaires : briques de lait et de jus de fruits
Les plastiques : bouteilles, flacons, suremballages
Les métaux : conserves, bouteilles métalliques, canettes, déodorants, barquettes aluminium.

Déchets verts

Bio-déchets, tontes.
Le lundi, chaque semaine de mars à novembre
Qu'appelle-t-on bio-déchets et déchets verts ?
Les restes de repas et déchets de cuisine
Les feuilles mortes, petits branchages, branches d'1 mètre de long maximum (liées en fagots), tonte de pelouse (les sacs sont interdits).

Semaine du compostage

Vous souhaitez faire du compost dans votre jardin et cherchez des conseils ? Vous faites déjà du compost et souhaitez partager votre expérience ? Vous avez déjà essayé de faire du compost mais sans résultat ?
Cette rencontre est faite pour vous !
La Pévèle Carembault vous propose de participer gratuitement à une séance d'initiation au compostage qui permettra d'échanger vos expériences avec un maître-composteur !
A la suite de l'initiation, la Pévèle Carembault vous contactera afin de venir retirer, gratuitement, un composteur.

Parc naturel régional

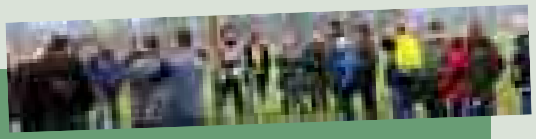

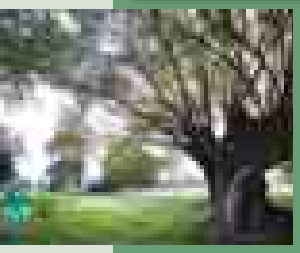

Le PNR est au service des communes pour conseiller, accompagner des projets, anticiper les changements et expérimenter. Il est en lien avec les habitants, par le conseil et la sensibilisation aux patrimoines locaux. Il travaille également avec les prestataires touristiques, les agriculteurs, les entreprises, les associations, les enseignants, etc. Enfin, Il compte une équipe de terrain qui gère des sites naturels pour une commune ou pour le Département, et peut répondre, aux habitants et aux élus, à toute question liée à l'environnement et au cadre de vie.

Le retour des vergers
3 demi-journées en France et 2 en en Belgique sont programmées en février et mars 2018 pour vous apprendre à bien tailler vos arbres fruitiers. Est également prévue une journée complète sur les techniques faciles de greffage ! Organisées dans des vergers, ces formations sont gratuites et ouvertes aux habitants des communes du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (Parc naturel régional Scarpe-Escaut + Parc naturel des Plaines de l'Escaut).
Renseignements 03 27 19 19 70
Bon d'inscription téléchargeable sur www.pnr-scarpe-escaut.fr

Plantons le Décor
Comme tous les ans, l'opération régionale vous permet de bénéficier de prix intéressants pour commander des arbustes et des arbres fruitiers à planter dans votre jardin. Cette année, vous pouvez également choisir des graines et des bulbes de plusieurs légumes régionaux. Il vous suffit de commander avant le 9 février pour venir chercher votre livraison à Raismes, avenue de la Fontaine Bouillon (en face de la Maison de la Forêt) le 2 mars après-midi ! Renseignements sur le site www.plantonsledecor.fr

Gestion et entretien des vergers
Le PNR vous propose de vous former à la gestion et l'entretien des vergers. Les arbres à hautes tiges doivent faire l'objet d'une attention particulière. D'une longévité importante, ils présentent une résistance accrue aux maladies et aux ravageurs et produisent des fruits de qualité si les entretiens nécessaires sont réalisés de façon adéquate. Vous pouvez participer aux programmes de formations gratuites et vous inscrire sur le site ou par téléphone au 03 27 19 19 70

Déchets sauvages, PAV (Point d'Apport Volontaire)

Trop souvent malheureusement, des personnes indélicates se laissent aller et abandonnent leurs déchets au pied des conteneurs. Par facilité, paresse ou inconscience. Nous pouvons encore le comprendre lorsque les conteneurs sont pleins mais ce n'est pas toujours le cas, en atteste ces photos prises le 29 janvier aux abords du PAV (Point d'Apport Volontaire) Grand Place, **alors qu'il n'était pas plein !**
Ces gens, que nous pouvons appeler de gros dégueulasses (le mot est bien approprié pour eux) arrivent encore à polluer un peu plus l'environnement et ne s'imaginent pas que leurs gestes peuvent avoir des conséquences tragiques, si des enfants ramassaient les médicaments par exemple !

NOMAIN

Collecte des encombrants
vendredi 26 janvier

Ordures ménagères
le lundi,
chaque semaine
Merci de ne plus poser vos sacs d'ordures ménagères sur le bac de tri sélectif

⚠ MERCI DE SORTIR VOS BACS LE MATIN AVANT 12H

⚠ Tri sélectif
(papiers et cartons non souillés, bouteilles et emballages plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires)
le lundi,
tous les 15 jours, soit pour 2018 :
8 et 22 jan. / 5 et 19 fév. / 5 et 19 mars / 2, 16 et 30 avr. / 14 et 28 mai / 11 et 25 juin / 9 et 23 juil. / 6 et 20 août / 3 et 17 sept. / 1, 15 et 29 oct. / 12 et 26 nov. / 10 et 24 déc.

⚠ MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE APRÈS 19H

Déchets verts
(bio-déchets, tontes)
le lundi, chaque semaine de mars à novembre
uniquement
le 4ème lundi du mois, en janvier, février et décembre
22 jan. / 26 fév. / 24 déc.

⚠ MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE APRÈS 19H

Veillez à sortir vos poubelles le matin ou la veille de la collecte, mais pas 2 ou 3 jours avant, car cela a pour conséquence de retrouver les sacs éventrés par les animaux ou déplacés par le vent, occasionnant pollution, mauvaises odeurs et gênes pour le voisinage.

Merci de votre compréhension.

Verre Il y a forcément un point d'apport volontaire proche de vous. Retrouvez-le sur la carte interactive disponible sur le site internet **www.collecte-pevelecarembault.fr**

Pévèle Carembault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
esterra
www.collecte-pevelecarembault.fr
0 806 900 116
appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 8h à 19h

Un site internet dédié www.collecte-pevelecarembault.fr
Une question liée au tri ? Contactez Esterra au 0806 900 116
(appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 8h à 19)
Un problème de bac ? Contactez Plastic Omnium au 0800 005 783

Analyse de l'eau potable distribuée à Nomain

Les Numéros Pratiques

Chéquier perdu ou volé	08 92 68 32 08
Carte bleue/visa perdue ou volée	08 92 70 57 05
Agence ORANGE	10 14
Secret d'appel	36 51 + N° de téléphone (#31# depuis un portable)
Numéro du dernier appelant	31 31
Météorologie Nationale	08 92 68 02 + N° du département
SNCF Renseignements	36 35 ou 08 92 35 35 35
Horloge parlante	36 99
SOS Justice	06 68 66 44 35
SOS Dépannage (Lille)	03 20 52 52 52
SOS Voyageurs (Lille)	03 20 31 62 12
Trésorerie d'Orchies	03 20 71 88 22
Sous Préfecture de Douai	03 27 93 59 59
ENEDIS (EDF Douai)	09 726 750 59
GDF Douai	08 10 43 36 59
NOREADE Pecquencourt (SIDEN)	03 27 99 80 00
Allo Service Public	39 39
Paroisse Sainte Marie en Pévèle Scarpe	03 20 71 87 59
Maison de l'avocat	03 27 71 59 90
Tribunal d'instance	03 27 99 95 95
Tribunal de commerce	03 27 96 17 43
Tribunal de Grande Instance	03 27 93 27 00
Médiateur de la république	03 27 93 59 59
Plateforme sexualité, IVG et contraception	0800 081 111

Numéros d'Urgence

SAMU	15 ou 03 20 54 22 22
Police/Gendarmerie	17
Gendarmerie Orchies	03 20 71 80 57
Pompiers Orchies	18 ou 03 20 61 24 10
Appel d'urgence européen	112
Centre Anti-Poison de Lille	03 20 54 55 56 ou 08 25 81 28 22
Centre Hospitalier Régional de Lille	03 20 44 59 62
Centre Hospitalier de Douai	03 27 94 70 00
SOS Mains	08 26 20 95 75
SOS Médecins	03 20 29 91 91
SOS Amitiés	08 20 55 77 77
Centre de traitement des brûlés	03 20 44 42 78
Secours pour les sans abris	115
Disparition d'un enfant (Europe)	116 000
Enfance maltraitée	119
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Violences conjugales	3919
SOS Viols	08 00 05 95 95

Les Permanences

CPAM
Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Une seule adresse pour les courriers CPAM Lille-Douai
125 rue Saint Sulpice - CS 20821 - 59508 DOUAI Cedex

Permanence d'accueil CPAM d'Orchies
48 Place du Général de Gaulle - 59310 ORCHIES
Jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Vous avez des démarches à réaliser ?
Prenez rendez-vous en appelant le **36 46**
(Service 0,06€/min + prix appel).
ATTENTION : Vous devez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer ! En effet, l'accueil en permanence est souvent soumis à conditions.

Faites votre bilan de santé

Savez-vous que la CPAM de Lille-Douai propose un bilan complet et entièrement pris en charge ? Il vous permettra de connaître votre état de santé et de dépister d'éventuelles anomalies (diabète, cholestérol, hypertension artérielle...).
Les examens sont réalisés dans le centre d'examens de santé de Douai, modulés selon votre âge, votre sexe, vos facteurs de risque et votre suivi médical : prise de sang, poids, taille, examen bucco-dentaire, tests d'audition, du souffle, de la vue, électrocardiogramme et test de mémoire, évaluation du risque de chutes, test HIV, consultation médico-sportive... Une fois les examens accomplis, un médecin vous conseille, interprète les tests, pratique un examen médical avec proposition d'un examen gynécologique en cas d'absence de suivi, et répond à vos questions. Des conseils personnalisés pour rester en bonne santé vous sont également donnés.
Pour vous inscrire, rendez-vous sur ameli.fr, rubrique votre caisse, nos actions de prévention, le bilan de santé ou contactez le centre le plus proche de chez vous : Centre d'examens de santé Éliane Andris, tél 03 27 97 73 73 (du lundi au vendredi).

CAF de Douai
Caisse d'Allocations Familiales

76 rue Henri Dunant-BP 80720-59507 Douai Cedex
Tél. 0810 25 59 80
Un conseiller vous répond le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h00. Fermé le jeudi, samedi et dimanche.

U.T.P.A.S.
Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Accompagner l'usager dans les étapes importantes et les difficultés de la vie. Tél. 03 59 73 31 00
Mme BENAZECH, Assistante Sociale, assure une permanence à l'UTPAS d'Orchies, au 26 rue Jules Roch, tous les vendredis de 9h30 à 12h.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un bénévole nommé par le premier président de la cour d'appel, il facilite le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales. Il peut également être désigné par un juge saisi d'un litige afin de trouver une solution amiable, il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers. La conciliation concerne les conflits d'ordre civil (non pénaux) : les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, créances impayées, litiges de la consommation, les malfaçons de travaux, les différends entre propriétaires et locataires...). La conciliation ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...), les affaires d'état civil et les conflits entre un particulier et l'Administration. La procédure de conciliation est gratuite. Aucune formalité n'est exigée pour saisir le conciliateur ; il suffit de le contacter et de prendre un rendez-vous. Le conciliateur s'assure d'être dans son domaine de compétence pour résoudre le litige. Dans le cas contraire, il oriente les personnes vers les services ou professionnels compétents. Le conciliateur proposera alors une réunion au cours de laquelle il écoutera les parties et recherchera un compromis respectant les intérêts de chacun. Les personnes en litige doivent se présenter en personne et peuvent être accompagnées d'une personne de leur choix ou d'un avocat (l'aide juridictionnelle peut être demandée). En cas d'accord, même partiel, le conciliateur de justice peut établir un constat d'accord dans lequel les parties s'engagent l'une envers l'autre. La rédaction d'un constat n'est obligatoire que lorsque la conciliation a pour effet la renonciation à un droit. Chaque partie paraphe et signe tous les exemplaires : un pour chaque partie, un pour le conciliateur et un pour le juge d'instance qui peut, à la demande des parties, donner force exécutoire à l'accord intervenu. En cas de désaccord, soit parce que l'une des deux personnes n'est pas présente, soit parce que les parties n'ont pu s'entendre sur un règlement amiable, un constat de non accord est rédigé et chacun des adversaires reste libre de saisir le tribunal. Le recours au conciliateur suspend les délais de prescription.
POUR PRENDRE RDV AVEC UN CONCILIATEUR, s'adresser à la Mairie d'Orchies au **03 20 64 68 00**

Le Défenseur des droits

(qui succède au Médiateur de la République) peut être saisi par toute personne qui s'estime lésée par le fonctionnement d'une administration de l'État, d'une collectivité locale, d'un établissement public ou d'un organisme investi d'une mission de service public (organismes sociaux, entreprises publiques...)
Le Défenseur des droits n'intervient jamais dans :

- Un litige entre personnes privées ;
- Un différend entre un agent public en activité et l'administration qui l'emploie ;
- Un litige avec une administration étrangère ;
- Une procédure engagée devant la justice ou pour remettre en cause une décision de justice.

Pour l'arrondissement de Douai
Abdou KROUCHI 03 27 93 59 61,
courriel abdou.krouchi@defenseurdesdroits.fr
Permanence le vendredi à la sous-préfecture de Douai, 677 Boulevard Albert 1er.
Et aussi à Templeuve en Pévèle au 03 20 79 44 70,
courriel accueil@mairie-cysoing.com

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Synthèse des actions 2017 et perspectives 2018

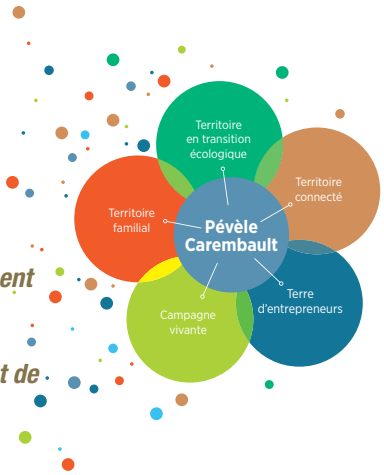

Projet de Territoire
horizon 2026
Pévèle Carembault : campagne moderne, terre d'avenir.

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Trois ans après sa création, la Pévèle Carembault est aujourd'hui solidement enracinée dans son territoire.
Grâce aux travaux menés par les élus communautaires, les conseillers municipaux, le conseil de développement et les agents, un véritable projet de territoire est né.
Retrouvez tous les documents inhérents au projet de territoire ici : www.pevelecarembault.fr/nos-publications/projet-de-territoire/

Faire de la Pévèle Carembault une campagne moderne et une terre d'avenir, avec comme pièces maitresse le développement durable et le numérique, c'est dessiner le visage de la Pévèle Carembault pour les 10 prochaines années.

Un Territoire Connecté

La Pévèle Carembault met en œuvre une politique numérique ambitieuse en développant des usages et des services innovants et accessibles à tous.

> un nouveau site internet communautaire et une page Facebook.
www.pevelecarembault.fr
> La dématérialisation des services jeunesse communaux pour l'inscription, la gestion et la facturation des prestations offertes aux familles a été réalisée.
> Le service médiation propose, tout au long de l'année, différents ateliers tels que le Parcours « Initiatic » afin de rendre autonomes les débutants dans leur pratique de l'informatique, des ateliers pour les demandeurs d'emploi sur les outils numériques facilitant la recherche d'emploi, une aide à la déclaration en ligne des impôts.
> La Création d'un club des jeunes talents du numérique.
> La Première édition de la semaine du numérique avec notamment un forum dédié aux enfants des écoles primaires. Les élèves de Léo-Lagrange et St-Martin qui se sont déplacés à ce forum avec leurs enseignantes ont été ravis.

Un territoire connecté, c'est aussi les enjeux liés aux transports et aux déplacements

> Une étude mobilité à l'échelle des 38 communes afin d'améliorer les infrastructures de transports existantes et d'inciter à la découverte de nouveaux modes de déplacements a été réalisée.
> Approbation en février 2017 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Lille Métropole avec la validation du compte foncier de la Pévèle Carembault à horizon 2036. Ce qui permet aux communes de gérer leur développement selon leurs besoins.
> Aménagement d'un nouveau parking à la gare de Templeuve-en-Pévèle.

Un Territoire en Transition Écologique

A la fois campagne attractive et territoire rural à vocation agricole, la Pévèle Carembault est consciente de la valeur de son environnement. Elle souhaite réussir à concilier la préservation et l'attractivité du territoire. La Pévèle Carembault s'inscrit dans les défis environnementaux de demain.

> En 2017, 1 M€ ont été investis afin de créer des zones d'expansion de crue et des aménagements hydrauliques.
> L'espace info énergie à Orchies a conseillé plus de 500 personnes sur l'isolation et la réduction énergétique des bâtiments.
> La mise en place du nouveau marché de collecte avec notamment l'installation de plus de 200 points d'apports volontaires du verre. Une amélioration de la qualité du verre collecté a été mise en évidence après 1 an de collecte. C'était un des buts recherchés et on peut s'en féliciter, ainsi que de la baisse de la taxe des Ordures ménagères.
> Une sensibilisation des usagers à la réalisation des bons gestes de tri et entretien des abords des PAV va avoir lieu cette année.
> Un projet scolaire sur la gestion des déchets auprès de nos 16 écoles est en cours.

Un Territoire Familial

La Pévèle Carembault agit au service des familles de son territoire. De la petite enfance aux seniors, chacun bénéficie d'une égalité d'accès au relais petite enfance, accueils de loisirs, accueils jeunes ou encore portage de repas à domicile.

> En 2017 ont été mis en place des Soda's Club et Soda's Cool à destination des adolescents.
> Plus de 7 000 enfants et adolescents accueillis aux centres de loisirs. Au centre aéré de Nomain, nous avons accueilli un peu plus de 130 enfants en juillet.
> Une centaine de jeunes a reçu des bourses pour passer le BAFA
> Un développement très important du service de portage de repas à domicile : 98 000 repas livrés. L'enquête de satisfaction indique que 90% des usagers se déclarent satisfaits de la qualité des repas. A Nomain, ce sont 225 repas qui ont été distribués.
> Le Déploiement du Relais de la Petite Enfance sur l'ensemble du territoire.
> Et enfin quelques 2 000 seniors ont participé à l'une des représentations proposées lors de la Semaine Bleue.

Une Campagne Vivante

Forte d'un réseau culturel et associatif diversifié et dynamique, la Pévèle Carembault participe à la structuration et au développement de cette richesse. Une attention particulière est portée aux médiathèques, lieux privilégiés de diffusion de la culture, aux cinémas et piscines, ainsi qu'au développement du tourisme familial.

> Le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) à destination des jeunes avec la présence de 2 artistes durant 4 mois, soit environ 1500 personnes touchées, les enfants de l'école Léo-Lagrange ont participé à ces activités.
> Une aide à l'enseignement musical et aux harmonies étendue à tout le territoire. L'Harmonie Union Nomainoise va bénéficier d'une aide de 4 000 € par an.
> Le développement d'un réseau des médiathèques pour plus d'ouvrages, de numérique et d'animations.
> Ouverture d'une salle de sports dédiée aux arts martiaux à Nomain.
3 associations utilisent quotidiennement le DOJO, un club de Karaté, le Cercle Asahi Aikido, Le Kick Thai Boxing du Pévèle, et une association gère la salle de musculation, « Fit Pévèle ».
> Des Animations randonnées en famille comme les Rand'Art.
> L'Implantation de panneaux d'interprétation du patrimoine sur les 38 communes, vous avez peut-être vu celui qui se trouve au Dieu de Pierre.
> L'Organisation du 7ème Festival des Meuh d'Or.
> La création d'un centre aquatique sur le parc de la Croisette, sur la route de Pont-à-Marcq. C'est un projet à 20 millions d'€. Ouverture à horizon 2020.
> Lancement du projet de création d'un nouveau cinéma à Templeuve.

Et un rendez-vous pour 2018 que vous pouvez dès à présent noter, c'est le festival « Les folles randos » qui aura lieu le week-end du 15 avril.

Une Terre d'Entrepreneurs

La Pévèle Carembault offre une action concrète, efficace, et de proximité envers le monde économique. Elle se concentre sur l'accueil des entreprises, leurs activités. Elle fait du développement durable opérationnel la marque de fabrique de son action économique l'accompagnement dans leurs projets et la mise en réseau des dirigeants pour développer.

> Des Travaux de viabilisation et d'aménagement sur les différents parcs d'activité pour presque 1M€.
> La création d'une maison des entreprises, « la Passerelle », à Ennevelin. Elle accueillera un espace de coworking, un Fat'Lab, des Open-space, bref, tout ce dont ont besoin les futurs créateurs d'entreprises. Ce bâtiment sera un démonstrateur d'économie circulaire.
> Le 10ème salon écoconstruction à Phalempin a attiré 650 visiteurs.
> 52 offres d'emplois ont été partagées via nos réseaux sociaux pour des entreprises du territoire. Presque l'intégralité des offres diffusées ont été pourvues.
> Mise à disposition d'une subvention pour les travaux d'amélioration des commerces locaux dont un commerce Nomainois a pu bénéficier.

Et aussi . . .

Et le démarrage du chantier relatif au marché d'éclairage public avec le remplacement des points lumineux par des lampes LED, pour permettre une économie estimée de 40% et un impact environnemental plus faible.
222 lanternes seront donc remplacées sur la commune dès cette année. Début 2019, ce sera donc l'ensemble de l'éclairage public qui sera entièrement rénové

Communauté de communes
Pévèle Carembault
Place du Bicentenaire - BP 63
59710 PONT-À-MARCQ
Tél. 03 20 41 26 48
contact@pevelecarembault.fr
www.pevelecarembault.fr

La chasse à proximité des habitations

La chasse est interdite dans un rayon de 150 mètres autour des habitations, caravanes, abris de jardins, cabanons, bâtiments agricoles et leurs dépendances, lieux publics etc. (article L422-10 du code de l'environnement), et sur les terres dont les propriétaires ont fait opposition à la chasse dans les règles. Cependant, sont exonérés de cette distance de 150 mètres les propriétaires qui chassent ou font chasser sur leurs terres ; la circulaire n° 82-152 du 15 octobre 1982 du ministère de l'Intérieur relative à la chasse et à la sécurité publique, interdit le tir en direction d'une habitation, d'une route, d'un chemin ouvert à la circulation publique y compris les chemins de randonnée et voies vertes, voies ferrées et navigables.

LE RESPECT DES BIENS ET DES ANIMAUX

En règle générale, le règlement de chasse annexé au règlement intérieur type de toutes associations ou sociétés de chasse que tout chasseur est sensé connaître, prévoit que les chasseurs doivent respecter les propriétés, les récoltes et les animaux domestiques.

INFRACTIONS AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Chasse sur le terrain d'autrui sans son consentement = contravention de 5ème classe, 1 500 € d'amende + peines complémentaires (articles L422-1, R428-1 et R428-22 du code de l'environnement) ;
- Chasse sur un terrain dont le propriétaire a fait opposition à la chasse = contravention de 5ème classe, 1 500 € d'amende + peine complémentaires (articles L422- 10, R428-1 et R428-22 du code de l'environnement) ;
- Chasse sur le terrain d'autrui sans son consentement, attenant à une habitation et entièrement clos = délit passible d'une amende de 3 750 € + 3 mois d'emprisonnement + confiscation de l'arme de chasse et retrait du permis de chasser (articles L422-1, L428-1 à L428-18 du code de l'environnement) ;
- Destruction ou blessure d'un animal domestique ou d'élevage = contravention de 3ème classe donnant lieu à une amende de 450 € (article R653-1 du code pénal) ;
- Destruction, dégradation, détérioration du bien d'autrui = contravention de 5ème classe donnant lieu à une amende de 1 500 € + peines complémentaires (article R635-1 du code pénal). Si les dommages sont importants = délit (article 322-1 du code pénal) ;
- Chasser en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens = contravention de 4ème classe donnant lieu à une amende forfaitaire de 135 € (article R428-6 du code de l'environnement).

Obligations citoyennes

Vitesse

Il est demandé à tous ceux qui délibérément transgressent le 50 km/h dans la commune de prendre conscience qu'ils font courir de graves dangers aux habitants. Une vitesse modérée est un gage important de sécurité. **Attention, la rue Jean LEBAS est dorénavant une zone de limitation de vitesse à 30 Km/h.**

Aux abords de la Médiathèque et face à la Mairie a été créée une zone de partage.

Cette nouvelle zone de circulation apaisée est affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

Suite à l'installation de radars pédagogiques, des contrôles inopinés ont déjà permis de verbaliser certains chauffeurs.

Nomain, Commune propre

L'entretien des trottoirs, des fils d'eau contigus aux habitations, incombe aux propriétaires ou aux locataires riverains, que les propriétés soient occupées ou non. **Les haies des voyettes et chemins ruraux doivent être entretenues régulièrement par les locataires des terrains limitrophes, y compris le sentier des Voyettes. Nous vous rappelons que les voyettes sont autorisées uniquement aux piétons et donc interdites aux vélos, mobylette, scooter, chevaux, etc...** Les trottoirs et caniveaux doivent être maintenus en bon état de propreté et libres de tout dépôt ou détritus divers. Nous rappelons à nos amis agriculteurs qu'en cas de salissures importantes de la chaussée, il est impératif d'indiquer, par une signalisation adéquate, la dangerosité du lieu et de procéder à un nettoyage si cela s'avère nécessaire.

Les haies, trottoirs et bordures

Les haies, branches d'arbres et racines qui débordent sur les trottoirs ou sur la voie publique doivent être coupées régulièrement à l'aplomb des limites de propriété.

Les hauteurs doivent être limitées à 0,5 m pour les plantations à moins de 0,50 m de la limite de propriété et à 2 m pour les arbustes plantés entre 0,5 et 2 m.

Les obstacles sur le domaine public (pierres, pavés, bordures, piquets, fer, ...) ne sauraient constituer un rempart afin d'empêcher les véhicules de stationner. La municipalité attire l'attention sur ce genre de pratique qui engage le cas échéant la responsabilité de ses auteurs. Elle compte sur le civisme des propriétaires concernés pour qu'ils retirent ce « bornage sauvage » tout à fait contraire aux règles de circulation.

Pensez aussi à nettoyer votre trottoir si celui ci est recouvert de feuilles mortes, de neige ou de verglas. En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.

Il est rappelé aux propriétaires de terrains et exploitants agricoles que l'échardonnage est obligatoire.

Si vous possédez une haie en bordure de trottoir, nous vous demandons de l'entretenir ainsi que vos arbustes dans vos limites de terrain pour le plus grand respect de chacun. (Sécurité des personnes circulant sur le trottoir avec une poussette ou des enfants qui doivent marcher sur la route).

Feux de jardins

Ne faites pas de feu n'importe où et n'importe quand, par tous les vents. Pensez à vos voisins et à la sécurité.

L'incinération des résidus de jardin est interdite. Les déchets doivent être déposés à la déchetterie. Si vous constatez un manquement à ces règles, contactez la gendarmerie au 03 20 71 80 57.

Bruit de voisinage et engins bruyants

Considérant qu'il convient de protéger la santé et la tranquilité publique, et que tout bruit gênant y porte atteinte, l'arrêté municipal du 6 juin 2014 stipule :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les scies mécaniques, etc... sont interdits les dimanches et jours fériés.
- Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie, par conséquent, il est totalement interdit.
- Les infractions aux présentes dispositions donneront lieu à l'établissement d'un procès-verbal et à la mise en œuvre des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Si vous organisez une fête, pensez à prévenir vos voisins les plus proches.

Si vous possédez des animaux, en particulier des chiens, vous êtes tenus de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute gêne pour le voisinage.

Vous devez également limiter le niveau sonore des appareils et dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur (poste récepteur radio, magnétophone, électrophone...), ainsi que le bruit provenant du réglage des moteurs.

Si vous constatez un manquement à ces règles, contactez la gendarmerie d'Orchies au 03 20 71 80 57

Participation Citoyenne

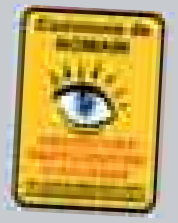

L'objectif est d'associer les habitants à la protection de leur environnement afin de renforcer le sentiment de sécurité, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation* et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Ce dispositif repose sur des personnes référentes qui informent la gendarmerie des agissements suspects. Il est bien sûr demandé de renseigner sur des faits, et non sur des personnes, et d'observer, et non de surveiller ou de patrouiller.

Pour connaître votre référent de secteur, adressez-vous en mairie.

(*) La délinquance d'appropriation comprend les cambriolages, les tentatives de cambriolage, les vols sans effraction et les atteintes à la personne.

Animaux perdus

Si vous trouvez un animal domestique errant dans la commune, vous pouvez le ramener en Mairie, les services municipaux se mettront alors en contact avec la société Assistance Fourrière aux Communes (A.F.A.C.) située à Marly qui se déplacera afin de prendre en charge l'animal. Le secrétariat de la Mairie ne pourra pas accepter d'animaux en fin de journée car il n'a pas la capacité de les garder durant la nuit.

Chiens Dangereux

Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique.

Aux yeux de la loi, le chien divague lorsqu'il est laissé sans surveillance dans un lieu public, ou qu'il n'est pas suffisamment contrôlé. Si l'animal commet des dégâts, la responsabilité du maître est entière. Tout chien errant ou trouvé en état de divagation peut être immédiatement capturé et mis en fourrière.

Les chiens réputés dangereux sont classés en deux catégories par le journal officiel :

1ère catégorie : les chiens d'attaque genre Pit-bulls, Boer bulls...

2ème catégorie : les chiens de défense comme le Rottweiler, Staffordshire-terrier...

Concernant les animaux domestiques

- Ils doivent impérativement être tenus en laisse dans les lieux publics et les lieux recevant du public
- Ils ne doivent en aucun cas pouvoir sortir des propriétés sans être attachés et sous le contrôle de leur maître.

La loi 99.5 du 6 janvier 1999 impose aux propriétaires de déclarer leur animal en mairie afin d'obtenir un permis de détention. Ce permis est délivré au vu des pièces suivantes :

L'identification du chien, la vaccination antirabique, la stérilisation des chiens mâles et femelles de 1ère catégorie, la souscription d'une assurance responsabilité civile du propriétaire et la réalisation d'une évaluation des chiens entre 8 et 12 mois.

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie. Le propriétaire est tenu de placer son animal sous la surveillance d'un vétérinaire. Enfin, l'animal sera également soumis à l'évaluation comportementale des chiens de 1ère et 2ème catégorie.

Cours d'eau et fossés

Que vous soyez agriculteur ou particulier, chacun doit faire preuve de civisme et respecter l'environnement qui l'entoure. Il est formellement interdit de déposer des ordures dans les champs, les bordures de parcelles, talus, chemins agricoles et ruraux... Il en est de même concernant les cours d'eau et fossés. Nous déplorons la présence de déchets et autres encombrants dans le lit et les abords des voies d'eau. Trop souvent les riverains jettent leurs déchets verts (pelouse, branchages,...) dans les fossés et les cours d'eau. Cela a pour conséquence de bloquer l'écoulement naturel des eaux. Ce manque de civisme provoque une pollution sauvage des voies d'eau, qui influe sur la qualité de l'eau présente dans ces cours d'eau et fossés. Cette pollution peut se répandre très facilement dans les terres agricoles.

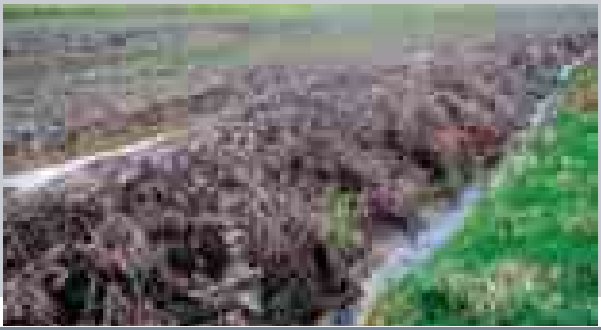

Brèves

La fibre à Nomain

Notre Communauté de Communes est la première dans le Nord où la pose de la fibre a commencé. En 2017, 6 communes auront été totalement raccordables. Les travaux de pose de la fibre continuent dans les autres communes. Concernant NOMAIN, le déploiement est terminé pour les rues suivantes : le vert bois / le Chemin de la watinette / la Coquerie / Henri Fourmanoir / la Visterie / du Chapitre / la Gambette / le Chemin vert.

La commercialisation par les fournisseurs d'accès à internet va s'engager dès le mois de février. Pour le reste de la commune, les travaux vont se poursuivre en 2018, le raccordement sera opérationnel en 2019, sauf pour le Hameau de Lannay, qui ne pourra se raccorder qu'au 1er trimestre 2020. Vous serez informés en temps et en heure de la date de la réunion d'information qui aura lieu à Nomain l'année prochaine.

PETIT LEXIQUE

FTTH (Fiber to the Home) = Fibre à l'habitant.

Les NRO (ou SHELTER) sont les Nœuds de Raccordement Optique (Armoire verte foncée de 5m X 2,5m), il y en a 5 sur le territoire dont une à Orchies et entre Bachy et Bourghelles.

Les SRO (Sous-répartiteur Optique) pour 300 à 500 locaux. Ce sont les armoires implantées dans les communes (2 à 3 sur Nomain).

Les PBO (Point de Branchement Optique). Ce sont de petits coffrets blancs (30cm X 15cm) installés en façade ou sur les poteaux afin de desservir 4/6 habitations.

Les PTO (Point Terminal Optique), c'est la prise optique dans les habitations pour raccorder la Box.

Le Syndicat Mixte La Fibre Numérique 59/62 a pour mission la réalisation des études pour la conception, la construction, et l'exploitation d'infrastructures de communications électroniques dans le cadre du schéma directeur régional du très haut débit.

CAP FIBRE étant le délégataire de service qui construit, exploite et maintient le réseau public fibre, et le commercialise aux fournisseurs d'accès à Internet (les FAI).

Je ne suis pas encore éligible... quand le serai-je ? Pour tous renseignements 0800 159 162

AXIONE est l'entreprise qui pose la fibre, tantôt en aérien, tantôt en souterrain, suivant l'existence ou non de fourreau.

Question coût, les particuliers n'auront rien à débourser pour l'implantation. Celle-ci est prise en charge par la Région, le Département et la Pévèle Carembault. De leur côté, les habitants devront payer un abonnement auprès d'un opérateur pour bénéficier des offres internet avec la fibre.

A ce jour, les FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) présents sur ce réseau sont au nombre de 7, d'autres FAI pourraient être présents dans les mois à venir.

Il s'agit de NORDNET / VITIS / K-NET / BOUYGUES / CORIOLIS

Accueils de Loisirs

Les Centres de Loisirs Pévèle Carembault

La Pévèle Carembault est titulaire de la compétence « Animation Jeunesse ». Ce service se veut juste et équitable. Partout sur notre territoire, il est accessible à tous, dans les mêmes conditions. C'est pourquoi le premier travail réalisé a été l'élaboration d'une grille tarifaire unique qui prend en compte le niveau de revenu des familles. Chacun a désormais la possibilité de trouver près de chez lui un mode de garde de qualité pour toutes les périodes de vacances et les mercredis au même prix.

Notre volonté est de porter une politique jeunesse dynamique et coordonnée à l'échelle de notre nouveau territoire, formé de 38 communes. Les Accueils de Loisirs, Soda's Club et Soda's Cool sont des espaces constructeurs du vivre et de l'agir ensemble pour les jeunes générations.

Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

La Pévèle Carembault organise à chaque vacances scolaires, les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire, à partir de 3 ans. Ils sont encadrés par des équipes diplômées, dans le centre de votre choix, avec une tarification unique sur l'ensemble des communes.

Horaires : Les accueils de loisirs ont lieu du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Garderie : Pour les parents qui le souhaitent, une garderie est assurée par l'équipe d'animation dès 7h30, et jusque 18h30.

Demi-pension : Un service de restauration est proposé le midi. Lors de l'inscription, le parent définit les jours pour lesquels l'enfant ira à la cantine.

Activités, grands jeux, sorties : Dans chaque structure, un programme d'activités variées est proposé. Les directeurs et leurs équipes travaillent autour d'un projet d'animation spécifique à chaque lieu d'accueil.

Coordonnées

Centre animation jeunesse Pévèle Carambault
Antenne de Templeuve en Pévèle
85 rue de Roubaix - BP 18 - 59242 TEMPLEUVE EN PÉVÈLE
Tél. 03 28 76 99 76 - jeunesse@pevelecarembault.fr

Carte Ciné'Pass pour les cinémas de Templeuve et Thumeries

La Pévèle Carembault comprend deux cinémas à Templeuve-en-Pévèle et à Thumeries. Le cinéma de Templeuve-en-Pévèle est installé sur deux sites, l'Olympia ciné au 2 rue d'Orchies et le Modern ciné au 1 rue du 8 mai 1945.

Ciné'Pass : vos films à 5 euros (+1 euro si la séance est en 3D). Pour 2018, les cartes délivrées en 2017 restent valables.

Pour obtenir la carte Ciné'Pass, adressez-vous à l'accueil de la mairie et munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité. Après avoir rempli un formulaire, votre carte vous sera remise. Vous pourrez l'utiliser le jour même !

Médiathèque Municipale

Située en plein cœur du village, la médiathèque de Nomain est un service de lecture publique. Ouverte à tous, elle a pour vocation de prêter gratuitement toute une offre culturelle sous forme de livres, DVD, CD et revues.

Outre ces documents, la médiathèque propose tout au long de l'année de nombreuses activités culturelles, séances de contes, expositions, rencontres, ateliers, conférences, projections de films...

Horaires d'Ouverture
Mercredi et samedi de 14h à 18h
Vendredi de 16h à 19h.

40 rue Jean Lebas
Tél. 03 20 59 50 65
mediatheque@mairie-nomain.fr

Le réseau des Médiathèques

Le réseau comprend les médiathèques d'Aix-lez-Orchies, Auchy-lez-Orchies, Bouvignies, Coutiches, Nomain et Saméon, Mouchin.
La carte d'adhérent est individuelle et donne accès à toutes les médiathèques du réseau.
La consultation sur place et le prêt de documents sont gratuits.
Une carte d'adhérent donne le droit d'emprunter simultanément :
4 livres, 4 revues, 4 CD, 2 DVD Documentaires; 2 DVD Fiction.
La durée du prêt est de 3 semaines.

...L'AGENDA ...2018

Mars
- Atelier hôtel à insectes par l'AON
- Les 20 ans du Printemps des Poètes
- Echecs
- Animation florale, démonstration coiffure enfants
- Coups de coeur littéraires
- Nounous et bébés
- Atelier Montessori
- Troc de graines

Avril
- Atelier Montessori
- Echecs
- Balades et vous
- Nounous et bébés
- Jeux en famille

Mai
- Echecs
- Atelier Montessori
- Jeux en famille
- Nounous et bébés
- Chorale de Mouchin
- Exposition photos "Les Rues de Nomain"

Juin
- Atelier Montessori
- Jeux en famille
- Echecs
- Nounous et bébés

Septembre
- Coups de coeur littéraires
- Nounous et bébés
- Echecs

Octobre
- Bibliothèque en fête

Novembre
- Soirée pyjama

Décembre
- Animation florale

Janvier
- Nuit de la lecture

GRAINES DE CULTURE(S)
Réseau des médiathèques en Pévèle Carembault

www.facebook.com/Médiathèque-de-Nomain

D'autres animations auront lieu tout au long de l'année... Toutes les infos sur facebook.com/Médiathèque-de-Nomain

Rétrospective 2017

Médiathèque Municipale Nomain

L'année 2017 tout juste terminée, petit coup d'œil dans le rétroviseur en observant le chemin parcouru…

Des lecteurs passionnés, des intervenants passionnants, des bébés attentifs et des jeunes créatifs… Nous avons passé de beaux moments que nous voulions partager encore un fois avec vous, chers lecteurs… alors petit retour en image !

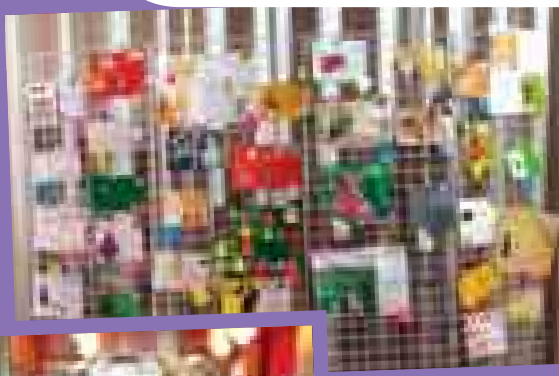
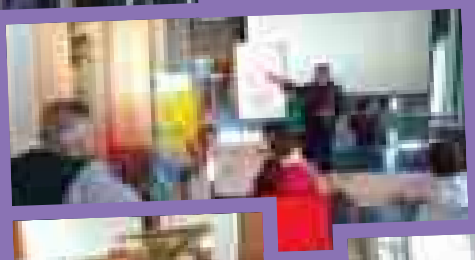

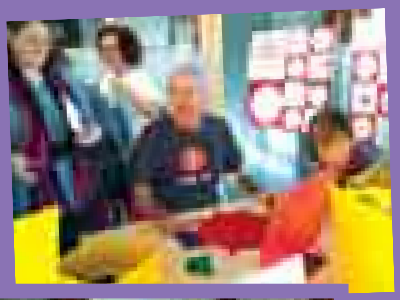

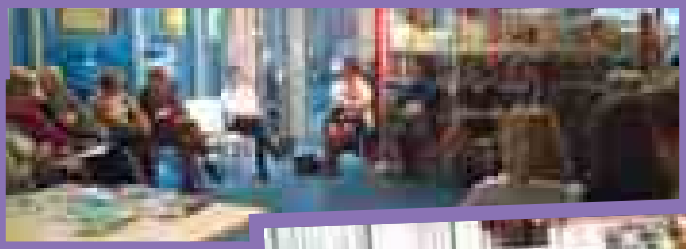

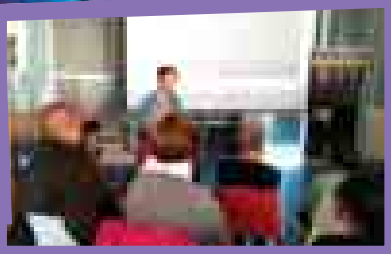

Un très grand MERCI pour leur engagement, pour les liens qui se créent et leur implication, aux bénévoles de toujours et à ceux qui nous rejoignent ponctuellement.

Merci également au réseau Graines de culture et à nos partenaires, la médiathèque départementale du Nord et L'Atelier Théâtre.

Ecole Primaire Léo Lagrange

Ecole Publique de Nomain LEO LAGRANGE

Ecole Maternelle et Elémentaire Léo Lagrange
2 rue du Roupion
59310 Nomain
Tel : 03 20 84 79 89
Site internet : nomain-lagrange.etab.ac-lille.fr/

Ecole labellisée E3D depuis 2017 - Etablissement en Démarche globale de Développement Durable dont les objectifs visés à travers la labellisation E3D sont :
> Mettre en valeur le projet EDD déjà existant en l'appuyant sur une vraie politique d'établissement
> Développer les partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux

Horaires d'ouverture

Lundi	9h-12h / 13h30-15h30
Mardi	9h-12h / 13h30-16h
Mercredi	9h / 12h
Jeudi	9h-12h / 13h30-15h30
Vendredi	9h-12h / 13h30-16h

Restauration sur place

Temps d'activités périscolaires
Lundi et jeudi de 15h30 à 17h

Étude surveillée
Mardi et Vendredi de 16h à 17h

Garderie / Amicale Laïque
Tous les jours de 7h15 à 9h
et de 16h ou 17h à 18h30

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la directrice,
Mme MOISSETTE
au 03 20 84 79 89
De préférence le vendredi
(jour de décharge administrative)

Rentrée 2018

A la rentrée 2018, les horaires de l'école changent : retour à la semaine de 4 jours

Les inscriptions pour la rentrée 2018 auront lieu tous les vendredis en février, mars et avril, sur rendez vous auprès de la directrice de l'école.

Une porte ouverte est prévue le samedi 14 avril 2018 de 10h00 à 12h00. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir l'école !

L'école publique Léo Lagrange, accueille 146 enfants âgés de 2 à 11 ans, de la toute petite section au CM2. Elle comprend 6 classes (informations sur le site de l'école : nomain-lagrange.etab.ac-lille.fr/).

Associations, école Léo Lagrange

2 rue du Roupion

- **L'Amicale Laïque** dont la présidente est Mme BOITE, assure la garderie de l'école et anime des manifestations au sein du village. Elle participe également aux nombreux projets mis en place au sein de l'école.
- **L'USEP** (Union sportive de l'enseignement du premier degré) dont la présidente est Mme PARENT permet de développer l'esprit associatif. Un bureau d'élèves, élu en début d'année par les enfants, participe aux réunions et à la mise en place de rencontres sportives inter-écoles. Cinq grandes manifestations sont organisées par les élèves et l'USEP : la rencontre rugby, en avril, qui accueille environ 200 élèves à Nomain, les rencontres Hand et basket, en mai soit 250 élèves à Aix, l'athlétisme des « animaux », mi-juin soit 80 élèves de maternelle et le parcours du cœur les 4 et 6 avril 2018, ouvert à TOUS !
- **L'association des parents d'élèves** dont la présidente est Mme NOLF participe aux divers conseils d'école et permet d'apporter des réponses et des informations aux parents de manière pratique et concrète, au plus près du quotidien de leurs enfants et de leur établissement.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 9 enseignants dont une enseignante maître d'accueil temporaire, un maître E (maître en charge des élèves en difficulté scolaire), d'une enseignante « titulaire mobile », et de trois ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés dans l'Ecole Maternelle).

Les temps forts et pédagogiques de l'année 2017-2018

De nombreuses activités pédagogiques avec les différentes associations de NOMAIN et la Mairie sont développées tout au long de l'année : Lire en fête (thème retenu cette année : les jeux mathémati-ques), « Nomain propre », l'AON (Les Amis des Oiseaux) avec la construction et la mise en place de nichoirs, mangeoires à oiseaux, le parcours du cœur et les sorties sportives régulières au gymnase d'AIX, au dojo et à la piscine d'ORCHIES.

Le site informatique, l'équipement en vidéoprojecteurs et ordinateurs de chaque cycle, la dotation de robots ''beetbox" et ''thymio" par la mairie et l'Education Nationale permettent une familiarisation des élèves de l'école aux nouvelles technologies et à la programmation.

Le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) a été reconduit cette année dans le cadre de notre projet d'école, consultable sur le site : nomain-lagrange.etab.ac-lille.fr/

Enfin, toutes ces rencontres, ces projets, ces activités proposés aux élèves leur permettent de mieux appréhender les fondamentaux de l'école qui sont apprendre à lire, à s'exprimer, à écrire et à compter et ne pourraient avoir de sens sans les acteurs cités tout au long de cet article et l'implication des familles que nous remercions.

Quelques dates à retenir

- Carnaval le vendredi 16 février 2018 à l'école.
- Loto le 23 mars à 19h00, salle Delzenne
- Parcours du cœur (les 6 et 8 avril 2018) organisé par l'USEP (Place de l'église)
- Portes ouvertes le samedi 14 avril 2018 de 10h00 à 12h00
- Commémoration du 8 mai 1945 (chorale d'école)
- Fête d'école le vendredi 29 juin, salle Delzenne

Ecole Maternelle et Elémentaire Saint Martin

4 Rue Jules Delaby
59310 NOMAIN

T. 03 20 71 70 24
T. 06 75 26 13 12

Internet
http://ecole-saintmartin-nomain.wifeo.com/

Email
ecolestmartin3@wanadoo.fr

L'école accueille environ 90 élèves dès l'âge de 2 ans.
Elle comprend 4 classes.

Horaires d'ouverture
Matin 8h45 à 12h00
Lundi - jeudi 13h30-16h30
Mardi 13h30-16h45
Vendredi 13h30-16h15

Les services
- Garderie
  7h30-8h30 et 16h30-18h30
- Étude encadrée à compter du CP
  Lundi - Jeudi 16h45-17h30
- Restauration scolaire sur place

Notre école se veut ouverte à tous. Les frais de scolarité ne doivent pas être une gêne en cas de difficultés financières.

Pour tout renseignement et inscription,
Veuillez contacter
Le chef d'établissement
Mme DEVORSINE
03 20 71 70 24
06 75 26 13 12
Disponible tous les lundis et le soir sur rendez-vous.

Une école familiale, tournée vers le monde . . .

L'école St Martin accueille environ 100 élèves dès l'âge de 2 ans.
Elle comprend 4 classes dans lesquelles les élèves sont encadrés par une équipe motivée, ayant à cœur d'accueillir chacun et de porter attention à tous : enfants, parents, bénévoles, personnes extérieures.
L'école, qui a fêté ses 120 ans en octobre 2015, a connu un renouveau grâce au travail d'une équipe OGEC soudée, compétente et dynamique : nouvelle façade et mise aux normes PMR en partenariat avec la Mairie, mobilier neuf dans la cantine et dans deux classes, nouvelle signalétique, ...
Notre projet pédagogique (2015-2018) porte sur le développement du numérique avec la volonté que les élèves parviennent à maîtriser cet outil afin de devenir pleinement acteurs de la conception du journal de l'école « Le petit journal de l'école Saint Martin » et sachent agrémenter le site interne d'informations aux familles au travers de Beneyluschool.

L'école St Martin c'est aussi :

- Des activités sportives animées par un professeur de sport
- Piscine à partir du CE1
- Des activités culturelles en lien avec les projets
- Sortie à la Médiathèque avec emprunt de livres
- Initiation à l'anglais et atelier périscolaire en langue anglaise le vendredi
- Des sorties tout au long de l'année
- Rencontres avec d'autres établissements (écoles et collège)
- Ateliers : lecture, jeux et informatique... (intervention hebdomadaire d'enseignantes à la retraite)
- Des actions de solidarité (Cette année les enfants ont remplis un caddie pour l'association Midi Partage")
- Des temps de recueillement et d'échanges
- Une classe de découverte tous les deux ans (classe de mer en 2017, classe de montagne en 2019)

Des événements :

- Le carnaval, les Allumoirs, les marchés de Noël et de printemps, la kermesse, la chasse aux œufs, ... Grâce à la présence d'une équipe APEL active
- Participation aux événements culturels du village (Lire en fête).
- St Nicolas rend visite aux enfants de St Martin et partage avec eux un moment agréable autour d'un chocolat chaud et de la brioche au milieu des chants des enfants.
- Une merveilleuse procession a été organisée pour célébrer la St Martin le 10 novembre 2017, avec une très belle statut de St Martin et des lanternes portées par les enfants. Au retour de la célébration, tout le monde s'est réchauffé autour d'une délicieuse soupe cuisinée par les enfants, les maîtresses et des mamans avec les légumes du potager de l'école !
- Le 8 décembre, l'école a ouvert ses portes pour accueillir ses visiteurs au Marché de Noël et pour une rencontre avec chaque famille pour la remise individuelle des bulletins.
- Différents parents ont acceptés de présenter leur métier aux enfants de l'école St Martin lors d'une journée des métiers. Quelle surprise de trouver un poney dans la cour !
- Lors des portes ouvertes, l'équipe a pu montrer le dynamisme de l'école au travers de projets portant sur l'environnement. Y a été associé une exposition sur le gaspillage alimentaire.

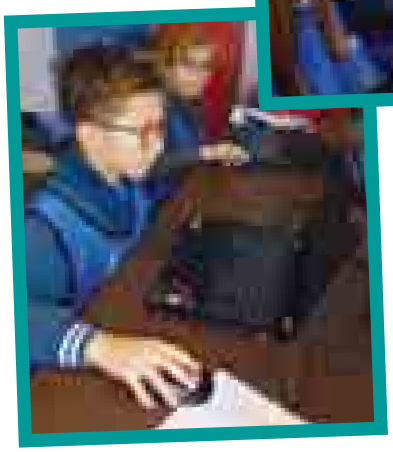

Manifestations 2017

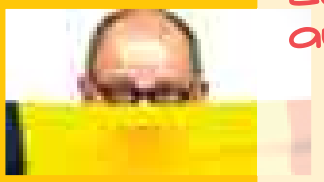

La Belgique expliquée aux Français

Plus de 100 personnes ont assisté à la conférence humoristique de Pierre MATHUES en septante minutes. Une démonstration d'autodérision et de douce folie Belge. Spectacle organisé par les Rencontres Culturelles en Pévèle-Carembault.

Chasse aux Œufs

Evénement attendu par nos chères têtes blondes. Qui trouvera en premier trois œufs de couleur différente cachés dans les jardins de la salle des fêtes et tout autour du stade ?

Spectacles de Noël

Pour les élèves des écoles Léo Lagrange et de Saint Martin, « Au loup » et « « Di(s)vers poèmes, une vie de papier »

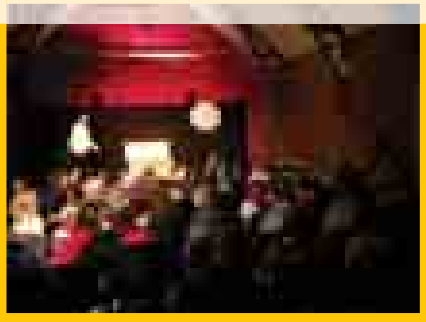

Remise des Récompenses

Félicitations aux enfants des classes de CM2 des écoles Léo-Lagrange et St Martin, pour votre passage au collège. La municipalité vous souhaite succès, réussite et épanouissement tout au long de vos études.

8 mai

11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 sous la pluie. Merci aux directrices et professeurs des écoles pour le choix des textes lus par les enfants.

18 juin

Hommage rendu au Général de Gaulle et à la résistance. Comme à chaque commémoration les élèves de nos écoles prennent la parole pour faire résonner les valeurs de notre république.

Libération de Nomain

C'est le 3 septembre 2017 qu'a eu lieu la commémoration de la libération de Nomain au monument aux morts, aux fusillés Flinois et des communes de la Pévèle à Canchomprez.

Cérémonies commémoratives à Tournai

Hommage aux Nomainois fusillés à Tournai le 31 octobre 1917. Merci aux autorités belges et plus particulièrement à M. Delannois, Bourgmestre de Tournai et à M. Derasse pour leur accueil et l'organisation de l'événement.

Nomain Propre

C'est sous un beau soleil et dans la bonne humeur que s'est déroulée cette édition du Nomain Propre 2017. Une belle occasion aussi de se retrouver et de partager de bons souvenirs. Nous avons également profité de l'occasion pour installer le nichoir sur le parking de notre médiathèque.

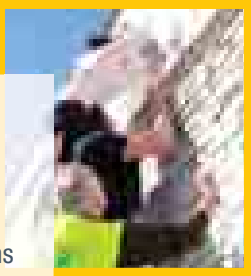

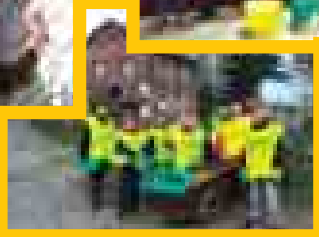
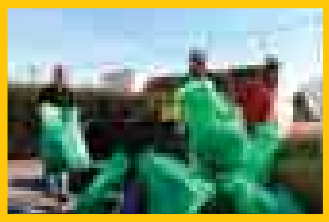

Parcours du cœur

Vous avez été nombreux à marcher, courir et pédaler à l'occasion des Parcours du Cœur. Cette opération de prévention-santé organisée par la municipalité a pour but de repousser les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage et l'apprentissage de pratiques de vie plus saines. Assistés comme chaque année par des professionnels de santé, chacun a pu avant le départ profiter d'une prise de tension.

Médailles du travail

Ce lundi 1 mai à 11 heures, remise des médailles du travail, suivie d'un verre de l'amitié.

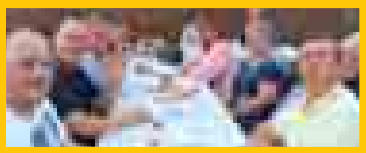
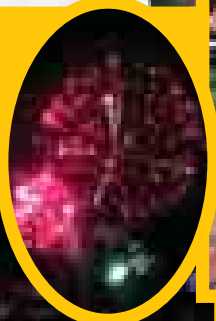

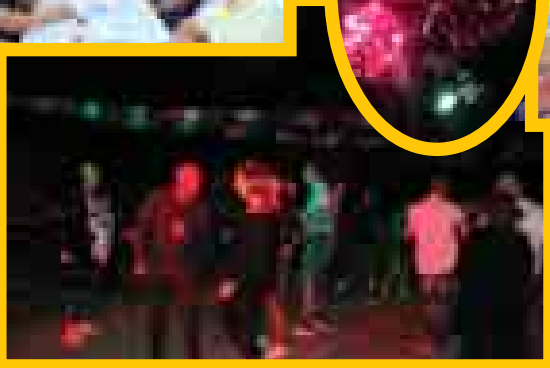

14 Juillet

Comme chaque année c'est le 13 juillet qu'a eu lieu notre bal populaire puis notre feu d'artifice, toujours aussi prisés par les Nomainois. Les membres du Football Club Nomainois se sont joints aux bénévoles pour la pour la vente des boissons.

Braderie

Comme chaque année, la veille de la braderie, l'Association Cycliste Nomainoise organise brillamment le grand prix cycliste Nino-Interussi. Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour que notre braderie perdure dans un esprit toujours aussi convivial.

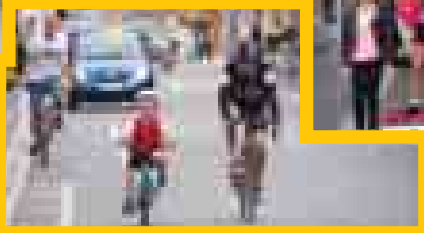

Accueils de Loisirs

Merci à notre directrice de centre Alison et à toute son équipe d'animateurs pour cette fête du centre toute en couleur et dynamique ! La Pévèle Carembault organise les accueils de loisirs pour les enfants à partir de 3 ans des communes du territoire.

La Diagonale de Nomain

1ère Ronde du Tournoi interne de la Diagonale de Nomain qui regroupe 16 joueurs de tous niveaux et de tous âges. Ce tournoi se déroule en 8 Rondes à raison d'une partie par mois le samedi après-midi
L'équipe de Nomain victorieuse 4-0 face à Marcq en Baroeul 5 le 08 octobre 2017. 1ère victoire pour le 1er match de l'histoire de la vie du Club créé le 1er juillet 2017. Félicitations à toute l'équipe de g à d : Frédéric, Jean-Paul, Jean-Michel et Philippe.

Fit'Pévèle

C'est parti ! La nouvelle association ouvre ses portes pour des entraînements individuels. L'objectif premier étant que quel que soit votre niveau, vous serez accompagné dans la maîtrise du fonctionnement des appareils. N'hésitez pas à vous rendre à la salle multisports de Nomain.

Amis des oiseaux

La 12ème Nuit de la Chouette a eu lieu le 22 mars 2017, à la salle Louette de Nomain en collaboration avec la Ligue pour la Protection de Oiseaux (L.P.O.).
Plus de 130 participants ont assisté à cette soirée animée par le Président de la LPO Nord, Monsieur Barnabé, accompagné d'un ornithologue, lesquels ont présenté les rapaces nocturnes par un diaporama.
Deux groupes se sont ensuite partagés pour aller écouter les cris des chouettes Nomainoises dans les rues et ruelles de la commune. Cette escapade nocturne a été particulièrement appréciée puisque les conditions d'écoute et découverte étaient de la partie comme un magnifique clair de lune, l'absence de vent et une température idéale.
Le rendez-vous pour la 13ème Nuit de la Chouette est déjà programmé pour mars 2019.

Ecole de musique

Rassemblée sous le préau de l'école Léo Lagrange, la fête de la musique a été célébrée comme il se doit. Aussi, la remise des diplômes à la salle Louette a permis de récompenser les jeunes musiciens en herbe.

Tir Sportif

De nombreux participants présents au concours régional de tir au pistolet, carabine et arbalète. Félicitations aux lauréats qui ont reçu leur trophée.

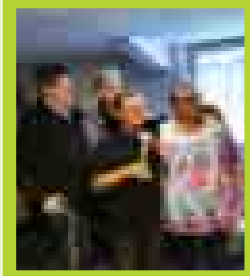

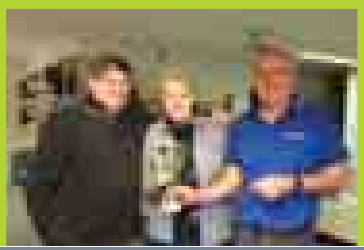

La Magie du Cœur

Association à but humanitaire qui propose chaque samedi de 14h à 16h une vente de pâtisseries et de confitures faites maison à la salle paroissiale. Les bénéfices de ces ventes ont permis de faire un don à l'association A. LEA et également à la maison de retraite d'Orchies, à l'association Fil Aiguilles et Compagnie, au Téléthon, aux Petits Frères et Petites Sœurs des Pauvres ainsi qu'à un centre de Nutrition au Honduras.

Foot

Le club a fêté ses 30 ans le 25 mai 2017 ! La journée ne pouvait être qu'ensoleillée à l'instar de l'ambiance pétillante que nous ont offert les membres et les anciens membres qui ont participé à ce bel événement.

Expression Danse

Le Gala de Danse qui a eu lieu au Pacbo d'Orchies, fut aussi l'occasion pour Valérie HIDDEN de passer le flambeau de la présidence de l'association à Dorothée PLACE, non sans émotion.

Repair Café

Vous aimez le bricolage, vous avez de l'expérience et l'envie de la transmettre, ou vous avez un objet au fond de votre placard peut-être réparable, alors venez participer au Repair café à Nomain.

QI GONG Présence Pévèle

Depuis septembre 2017, les cours du club de QI GONG ont lieu les mercredis matins. Un nouveau cours a également été mis en place Salle Louette.

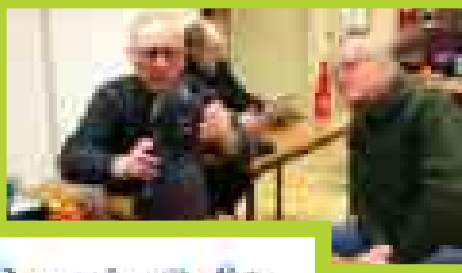

Marché de Noël

Organisé par l'association Fil, Aiguille et Compagnie cet événement, a encore une fois, été une belle réussite.

Les Professionnels

Boulangerie
AU FOURNIL DE NOMAIN
1 Grand Place
03 20 84 34 80

Pâtisserie
Sylvain DELEBASSÉE
5 rue René Delzenne
06 88 87 47 78
www.patissier59310.skyblog.com

Boucherie
Guy DERNAUCOURT
4 bis rue Louis Guislain
03 20 64 81 23

Ludovic et Nadège MASSE
32 rue Jean Lebas
03 20 71 85 29

Café
CAFÉ DE LA POSTE
David BOUCHEZ
4 Grand Place
03 20 71 79 56

Fleuriste
PRÉSENT COMPOSE
36 rue Jean Lebas
03 20 59 96 81

Garage
GARAGE DUBOIS
20 rue du Quimberge
03 20 71 80 38

Friterie
FRITERIE D'ORÉE
M. COURTIN et
Mme BOURGHELLE
Grand place
Ouvert à partir de 18h30
les vendredis, samedis et
dimanches

Art Floral
LES FÉES VÉGÉTALES
Claire CAULIER
18 hameau de Lannay
03 20 71 68 16

Géothermie
STARKLAB
Audrey KEUNEBROCK
06 83 14 93 77
akeunebrock@gmail.com

Espaces Verts
ESPACES VERTS YADERES
Christophe SALESSES
41 rue du Roupion
06 72 64 26 45

Multi Services
ALAIN'PROVISTE
Travaux de Jardinage,
piégeage de taupe, petits
travaux d'entretien pour
les habitations, Garde
d'animaux, Surveillance de
votre domicile
06 06 66 08 98
alainproviste59310@gmail.com

Froid et Climatisation
FRIGOCLIM Nord
13 rue du Vert Bois
03 20 61 61 60

Electricité, Plomberie
Olivier SCHORTZEN
11 rue Henri Fourmanoir
03 20 61 63 87

Plomberie, Chauffage, Salle de bain, Carrelage, Energie solaire
JPF
Jean-Philippe FRANQUET
23 rue de la commune
03 20 59 01 60
06 23 31 15 66

Electricité
Maxime DUMORTIER
13 rue du Fort Debout
06 85 48 42 76

Menuiserie, Charpente
MCH
Franck et Marc PARENT
41 rue du Roupion
03 20 34 38 20
www.mch-menuiserie-charpente.fr

RENARD-SANT
16A rue Louis Guislain
03 20 84 63 99

Maîtrise d'œuvre
Jean-Anthony DUTREUX
15 rue d'Ouvignies
06 75 58 62 04

Entreprise de Bâtiment Maçonnerie
SARL TRADIPEVELE
Louis RAYNALD
Maçonnerie Générale
43 rue Henri Derain
07 70 48 14 98
tradipevele@gmail.com

MAISON GBJ
Travaux de bâtiment et de
construction
Rue Louis Guislain
03 20 34 12 20
maison-gbj@orange.fr

CRH
Jacky LEMOINE
12 square du Gal de Gaulle
06 48 73 24 72
03 20 61 65 41
crh-lemoine@orange.fr

ND RENOV
Rénovation
Nicolas DEMORY
48 rue du Roupion
03 20 71 72 31
www.nd-renov.fr

BJ RENOV
Jacques BUSCOT
18 rue Joseph Léonard
06 15 72 50 15

RENOV'AVEC
Rénovation de l'habitat
M. BAILLEUX
39 rue Henri Derain
06 77 45 48 16

Adrien CRIME
Maçonnerie Gros œuvre
72 rue Louis Guislain
06 31 66 61 04
03 20 61 81 23

Négoce et Vente de Bois
BBC
Bâtir/Bois/Construction
Christophe CRÉPIN
14 rue Bernard Delemme
07 86 36 12 90
bbc@orange.fr

Création d'Espaces Verts et Robots Tondeuse
NOMAIN'S LAND
Xavier MAYOT
5 Rue Bernard Delemme
06 45 65 96 87

Peinture, Papier peint
LA MAISON DES COULEURS
Mathieu HOËT
29D rue Louis Guislain
03 20 05 10 67

Plâtrerie-Peinture
D-Services Rénov'
Dany SCHAPELYNCK
29 rue du Vert Bois
06 81 16 42 89

Terrassement, Voirie, Assainissement
PÉVÈLE TP
21A rue Henri Fourmanoir
03 20 64 82 92

Couverture
Jean-Luc DUVINAGE
15 rue Bernard Delemme
03 20 61 61 01

Décoration et Ateliers créatifs
LES ENVIES D'AUDREY
Boutique Déco & Ateliers créatifs
9 rue Jules Delaby
06 07 03 51 00
lesenviesdaudrey@gmail.com
www.lesenviesdaudrey.canalblog.com

Patines et Relooking sur Meubles
PATINES & COULEURS
Anne-Marie BAERT
23 bis Rue René Delzenne
06 50 07 72 66
03 20 71 06 87

Secrétariat
Corinne PARENT
corinneparent@wanadoo.fr
06 79 66 76 71

Création de Site Internet, Conception graphique et Imprimerie

TOUT EN IMAGE
Ludovic RUSSO
30 rue du Roupion
03 20 71 84 97
contact@toutenimage.fr
www.toutenimage.fr

Assistance administrative

ASTÉAD
Sabine et Stéphane MEURISSE
Assistance administrative, gestion d'entreprise.
24 rue de la commune
03 66 72 06 17
contact@astead.fr
www.astead.fr

Conseiller Gestion Patrimoine

Philippe LAMERRE
11 rue Louis Delcroix
03 28 37 00 00

Coiffure

BYBLOS HAIR
Célia PONTHIEU
Sur RDV au 06 61 94 26 60
ou 09 82 30 36 28
48 rue Jean Lebas

Coiffeuse à domicile

Laurence MASSE
28 rue d'Ouvignies
03 20 71 72 07

MARIE'COIFF
06 04 40 33 31

Caroline DERAM
06 18 25 21 48
caro.deram@free.fr
32 rue Bernard Delemme

Matériel Médical

RAY'X INTERNATIONAL
3A rue Paul Delattre
06 86 18 07 97

Institut de beauté

SO' HOME
3 rue du Coquelet
03 20 67 12 04

Bien être

Marie-Christine RICHARD
Distributrice et conseillère agréée Forever Living
17 rue Paul Delattre
06.81.52.15.96
mcdaric@gmail.com

Coaching

RE'SOURCE
Nathalie SAUVAGE
Formatrice / Coach
13 rue Henri Fourmanoir
06 21 21 50 46
re_source@hotmail.com

Chenil et services animaliers

CHENIL DU CLOS DE LA ROSERAIE
Yann BLANCHET
21 rue de la Coquerie
03 20 61 69 79

Toilettage

AU CABOTIN
Mme BEUN
25 rue Louis Delcroix
02 56 35 36 20

DAO

DAO PÉVÈLE
Nicole VANDOMME
Bureau de dessin
10 rue de la Coquerie
03 28 76 91 30

Consultant Ingénierie

APX INGÉNIERIE
Franck AUDIBERT
4A rue du Coquelet
03 20 34 72 61

Architecte d'intérieur

Bénédicte GOYAT
47 rue René DELZENNE
06 16 94 58 54

Produits novateurs pour l'habitat

IDEES B CREATION
Bernard DERELY
1 rue Paul Delattre
03 20 84 95 17

Confection Styliste

STYLISTE DIPLÔMÉE
Marion LECOMTE
06 78 28 75 58
marion_lecomte@live.fr
www.marionlecomte.fr

CONFECTION ROBES DE MARIÉE SUR MESURE
Françoise CAPLIER
06 06 44 46 55

Vidéo, inspection recherche et diagnostic

IRD VIDÉO
Valéry OGE
1 rue Paul Delattre
03 20 84 95 17
www.ird-video.com

Matériel Thermique, aéraulique et frigorifique

FUN AIR
Arnaud BUDZIK
8 route de Tournai
03 20 79 67 08

Hébergement - Gîte

Bernard CABY
1 rue Louis Guislain
03 20 71 80 78

Philippe ROLLAND
13 rue Haute
03 20 64 90 05

Dorothée et JC MAYET
9B rue Paul Delattre
03 20 71 01 00

Marie-Hélène LASSALLE
39 Hameau de Lannay
03 20 64 56 33

Produits agricoles

ETS CARRÉ HERMANT
26 rue René Delzenne
03 20 71 83 55

Collecte d'animaux morts et équarrissage

ATEMAX
08 25 77 12 81

Les Producteurs agricoles et éleveurs assurant une vente à la ferme

FAISANS - PERDRIX
LA FAISANDERIE
1 rue du Coquelet
06 21 07 79 75

LÉGUMES DE SAISONS
ENDIVES DE TERRE
COLIS DE DEMI AGNEAU SUR COMMANDE
LA FERME NOMAINOISE
Thomas FONTES
2 rue Henri Fourmanoir
03 20 84 20 71

ENDIVES DE TERRE, POMMES DE TERRE, VOLAILLES, FRAISES, ŒUFS, POMMES, LÉGUMES DE SAISON, PRODUITS LAITIERS
Gilles DE BAERE
71 rue Louis Guislain
03 20 84 76 91

FROMAGES CHÈVRES ET VACHES
GAEC DE LA MOTTE
19 rue du Coquelet
03 20 71 77 91

FRAISES - TOMATES
Cédric DUTHOIT
20A Rue de Lannay
06 32 72 13 73
Commande sur www.ferme-duthoit.fr
Vente en saison devant la médiathèque le vendredi de 18h à 19h.

Associations Sportives

TENNIS CLUB DE NOMAIN

Président :
Jean-Pierre CAMPELLO
06 99 64 18 53
campellojpc@free.fr

TIR SPORTIF DE NOMAIN

Président :
Jacques PICQUET
03 20 71 73 78
06 07 96 14 47
tsnomain@wanadoo.fr
www.tsn.nomain.free.fr

EXPRESSION DANSE

Présidente : Dorothée PLACE
06 89 18 14 85
expression.danse.nomain@gmail.com

ASSOCIATION CYCLISTE NOMAINOISE

Président :
Denis BERTHIER
03 20 61 86 59

FOOTBALL CLUB NOMAINOIS

Président :
Christophe DELOOR
06 82 38 99 33
www.fc-nomain.footeo.com

GYMNASTIQUE NOMAINOISE

Contacts :
Edith ROUSSEL - 03 20 64 80 28
Charline CRIME - 03 20 61 81 23
Pour toutes et pour tous de 7 à 77 ans.
Mercredi de 19h à 20h.
Tarif : 65 € par an.

Associations Éducatives

AMICALE LAÏQUE

Présidente :
Céline BOITE
06 79 73 50 01

USEP LEO LAGRANGE NOMAIN

Présidente :
Corinne PARENT
06 79 66 76 71

OGEC SAINT-MARTIN

Président :
Thierry DECOUT
22 rue du Coquelet
Organisme de Gestion de
l'Enseignement Catholique

L'APEL SAINT MARTIN

Présidente :
Caroline DERRUMAUX
Rue Henri Derain
Association des parents d'élèves de
l'enseignement libre

Associations Extérieures

CERCLE ASAHI AÏKIDO

www.cercleasahiaikido.free.fr
Présidente : Stéphanie BOURY-FLEURY
Stef.fyby@gmail.com-06 13 03 20 85

KICK THAÏ BOXING DU PÉVÈLE

Kickthaiboxingdupevele.skyrock.com
Président : David ROGER
David.roger@edf.fr-06 19 17 12 82

CLUB DE KARATE

Président : Didier CARLIER
Didier.carlier3@wanadoo.fr
06 19 86 40 76

Associations Culturelles, de Loisirs et Caritatives

HARMONIE DE NOMAIN

Présidente : Patricia MINARD
03 20 84 76 05
www.harmoniedenomain.fr
ecolemusiquenomain@orange.fr

LES AMIS DES OISEAUX DE NOMAIN

Président : Gérard WACQUIER
03 20 71 80 44
gerard.wacquier@orange.fr
amisdesoiseaux.free.fr

CLUB NOMAIN SEBASTO

Club Sébasto

Président : Jean-Marc LAGACHE
Trésorière : Brigitte VANDEVILLE
Siège : 6 rue Paul Delattre
03 20 71 78 22

FIL, AIGUILLE ET COMPAGNIE

Présidente :
Françoise CAPLIER
06 06 44 46 55

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE TUNISIE MAROC DE NOMAIN

Président : Joseph MENET
Siège : 12 rue d'Ouvignies
03 20 71 72 88
Perpétue le souvenir des combattants et victimes des différents conflits qui ont marqué le siècle dernier.

LA MAGIE DU COEUR

Vente de café, d'épices et fruits secs, de gâteaux et de confitures chaque samedi de 14h à 16h dans la salle Paroissiale de Nomain.
Présidente : Ghislaine DELAPORTE
41 rue Louis DELCROIX
Recueille des fonds qui seront destinés à l'amélioration des conditions de vie des personnes hospitalisées ou en fin de vie.

LÉA ET SON ASSOCIATION A.L.E.A

Président : Michel DELAPORTE
41 rue Louis Delcroix
06 61 25 73 53
Site internet : www.a-lea.net
L'association cherche continuellement des bénévoles pouvant venir 1 heure par semaine afin d'aider Léa à faire sa rééducation. Alors si vous disposez d'un peu de temps libre dans votre semaine, n'hésitez pas à contacter l'Association.

LA DIAGONALE DE NOMAIN

Club d'échecs
Président Jean-Paul TISSIER
Jpt.echecsnomain@hotmail.com

FIT PÉVÈLE

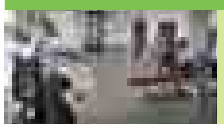

Président : Pascal Delplanque
pascaldelplanque@orange.fr

DELIRIUM LUDENS

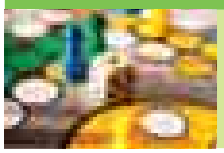

Club de jeux de société
Président Davy SPYCHALA
06 21 60 59 55 - jeuxds@hotmail.com
http://deliriumludens.free.fr

présentes à Nomain

QI GONG - Présence Pévèle

Contact : Monique FAGOO
06 42 16 80 22
Depuis septembre 2017, les cours du club de QI GONG ont lieu les mercredis matin. Un nouveau cours a également été mis en place Salle Louette

L'ATELIER THÉÂTRE

Contact : contact@lateliertheatre.com
06 88 80 40 18

Vœux 2018

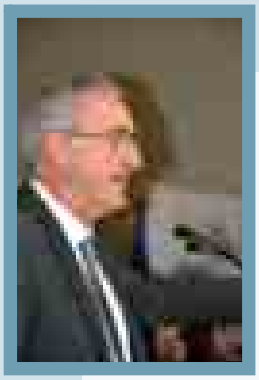

Extrait du discours du Maire

Une année vient donc de se terminer et je veux vous dire toute la fierté et la joie que j'ai de conduire notre projet municipal avec vous toutes et tous. Réussir à accompagner les personnes qui se trouvent dans des situations difficiles, faire avancer notre commune dans les actes du quotidien comme dans les projets plus structurants, défendre nos intérêts qu'ils soient communaux ou intercommunaux, Et toujours inventer, tester, innover, rechercher ce qui permettra de mieux vivre tous ensemble !

Les projets de développement que porte notre intercommunalité sont riches de promesses. Nous pouvons affirmer maintenant, après les tiraillements des 2 premières années, que la Pévèle Carembault est maintenant une institution pérenne porteuse d'un projet d'avenir pour un territoire de référence. Faire de la Pévèle Carembault une campagne moderne et une terre d'avenir, avec comme pièces maîtresses le développement durable et le numérique, c'est dessiner le visage de la Pévèle Carembault pour les 10 prochaines années.

Depuis la rentrée scolaire 2014, nous avons mis en place les nouvelle activités périscolaires à l'école Léo-Lagrange. Le taux de participation est d'environ 90%, c'est une preuve de l'attractivité des différents ateliers proposés.
Lors du dernier conseil d'école en juillet, ses membres ont décidé majoritairement de continuer les NAP à la rentrée 2017, surtout pour des raisons d'organisation. A partir de la rentrée 2018, nous reviendrons à la semaine de 4 jours.
Construite en 1957, l'école Léo-Lagrange n'avait jamais connu de travaux significatifs. Il était donc temps de s'attaquer à ce vaste chantier de rénovation de notre école publique. Nous y allons par étape, avant tout pour des raisons budgétaires. En 2017, ce sont les toilettes qui ont été entièrement rénovées. Début 2018, va démarrer une seconde phase de travaux avec la création d'une nouvelle salle de restauration, d'un bureau de direction, et de locaux techniques. Ensuite viendra la requalification de la cantine actuelle en salle polyvalente, et l'agrandissement du préau et de l'accueil pour les primaires. Enfin, nous terminerons, en 2020/2021, par la création d'une salle de psychomotricité, de 2 nouvelles classes et un hall d'accueil pour les maternelles.
Un nouveau contrat pour la cantine scolaire a été passé. Les repas sont dorénavant constitués à 25 % de Bio et 50% de circuit court. Nous réfléchissons à porter la part de bio à 50 % pour la rentrée 2018.

Il y a un peu plus d'un an, les services de la Poste nous informaient de la fermeture à terme du bureau de Poste de Nomain. C'est pourquoi, le conseil municipal, soucieux de conserver un service de proximité, a décidé, à l'unanimité, la création d'une Agence Postale Communale. C'est donc la municipalité qui a pris le relais de la Poste, en apportant l'essentiel des services postaux de base disponibles au guichet d'un bureau de poste classique.
Les Horaires d'ouverture restent inchangés, c'est-à-dire du mardi au samedi de 9h00 à 11h30.
Nous allons entreprendre une enquête auprès des usagers afin de s'assurer que ces créneaux d'ouverture sont bien pertinents, et qu'il ne faut pas adapter certains horaires. Nous verrons cela avec le temps, sans précipitation.
Le Repair Café, ou comment faire sa part d'Ecolonomie locale. Que faire d'un grille-pain qui ne fonctionne plus, d'une perceuse récalcitrante, d'un fer à repasser en mauvais état. Depuis un an, un Repair café à ouvert à Nomain. Vous n'avez pas d'autre obligation que de venir avec votre appareil en carafe sous le bras, le sourire aux lèvres, et un peu de patience pour attendre votre tour, d'où le café !
Le but : réduire les déchets, lutter contre l'obsolescence programmée, transmettre des connaissances, diminuer l'impact de la surconsommation.
RV le 31 mars avec un spécial « entretien et réglage de vos vélos et tondeuses à gazon ».
Acquisition d'un Citroën berlingo rallongé neuf. Tarif du véhicule : 32 520 €. Après négociation, la reprise du Renault Express, le bonus écologique, et une subvention auprès du Ministère chargé de l'environnement, dans le cadre du Fonds de Financement de la Transition Energétique porté par le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, le véhicule revient à 6 000 €. Difficile de faire mieux !
Si vous empruntez la rue du Chapitre, vous avez sûrement vu qu'une réfection complète a été effectuée avec, comme pour la rue d'Ouvignies, des bordures coulées sur place qui renforcent la structure de la chaussée de manière plus durable.
Il nous reste à faire la rue du Moulin, c'est un peu compliqué car nous devons acquérir un peu de terrain afin de réaliser une bande piétonne et de sécuriser cette voie.
Nous réaliserons aussi une réfection des trottoirs des rues de la Gambette et Henri Fourmanoir.

Merci de votre écoute et, tous ensemble, en ce début 2018, je vous propose de faire nôtre cette phrase d'Albert Schweitzer : « Le bonheur est la seule chose qui double si on le partage. »

Vive 2018, vive la Pévèle Carembault, et vive Nomain

Extrait du discours d'Anne-Sophie VANDERMESSE, adjointe à l'urbanisme

Il y a 1 an, nous vous avons présenté le projet du nouveau quartier des Hauts de Paradis, avant de signer le Traité de Concession d'aménagement, le 29 mars 2017, avec le CM-CIC Immobilier & Aménagement foncier. Nous lui avons confié la mission d'assurer la maîtrise des travaux, la réalisation des études et bien sûr l'acquisition des terrains. La vente et la location des biens immobiliers arrivant dans un 2nd temps.

À ce jour, 78% des terrains concernés par le projet ont été acquis. Il reste 22% pour lesquels aucun accord à l'amiable n'a encore été trouvé.

Rappelons-nous les points forts de ce projet :

- une vocation de mixité sociale & multi générationnelle, avec 81 logements dont 15 logements Locatifs Sociaux sous forme de béguinage, 8 logements en accession sociale, 5 logements Locatifs Sociaux 20 logements en primo-accession & 35 logements en lots libres,
- 30% de la surface totale consacrée aux espaces communs : les voiries, la placette centrale et les stationnements, le jardin de proximité, la promenade gourmande, la coulée verte, le verger partagé, la fenêtre sur champs et son balcon & de grandes liaisons douces,
- une densification du centre-bourg et non un étalement urbain aujourd'hui interdit par les règles d'urbanisme,
- toutes les caractéristiques propres à un Eco-quartier, soutenu au niveau national par le ministère de la cohésion des territoires : respect des caractéristiques locales et développement durable.

Autant de raisons pour lesquelles, le 18 janvier 2017, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a délibéré en faveur d'une Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation de ce quartier.

C'est ainsi que si aucune signature à l'amiable ne peut de faire sur le reste des parcelles, cette déclaration sera transmise à la Préfecture au plus tard le 15 février 2018, avec pour conséquence de déclencher la procédure d'expropriation.

Entre-temps, les études de sols ainsi que les études pédologiques et phytosociologiques auront été faites. Ensuite viendra le tour du dépôt du Permis d'Aménager, avant le lancement commercial fin 2018 - début 2019.

Ce projet, nous y consacrons beaucoup d'attention et d'énergie, car il est important pour Nomain à bien des égards : ses services, ses commerces, son dynamisme tout en préservant son caractère rural.

Nous avons hâte, comme vous, de voir sortir les 1ères maisons.

Les Hauts du Parads

Nouveau Site Internet

2018 sera pour Nomain l'occasion d'un nouveau pas en avant vers la modernité : Un tout nouveau site internet. Cette nouvelle mise en page se veut dynamique et conviviale, avec une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis. Il pourra être consulté facilement aussi bien derrière son écran d'ordinateur que depuis son smartphone ou une tablette. Certaines informations continueront également à être diffusées sur Facebook « mairie nomain », de façon à ce que chacun puisse les lire, selon ses habitudes ou ses besoins.

Il sera en ligne ce printemps, son adresse reste inchangée : www.mairie-nomain.fr

Etat Civil 2017

Population au 1er janvier 2018

Population municipale	2 474
Population comptée à part	41
Population totale	2 515

NAISSANCES

LUKOSCHEK-LENGRONNE Léon
VACCA Emma
DUBREUCQ LE VEY Léana
LAMAND Mathys
DRUBAY Margaux
PEETERS Kylian
DELEU Paul
DESPREZ Hippolyte
LONGUEVILLE Augustin
BACHA Raphaël
COURTOIS Mya
BACQUET Lison
DEROUBAIX Typhaine
YAKOUBENE - ROBAIN Éliandre
MILHOMME Marie
VANGHELUVE Léo
HOËL Célia
DELOUX Hélyne
DESQUIENS Léonie
KALINDA SIROS Jean
MOURA Julia
DELEMME Gaspard
MÉRESSE Elise
LEBEGUE Eloïse
SANTERRE Gaspard

Baptêmes Républicains

BATTEUR Arthur
DECOTTIGNIES Nina
PASZKIEWICZ Ygnas
LACLEF Anton
LACLEF Zélie

PACS 2017

M. DELEMME Maxime et Mme DUPAS Annabelle
M. VANGHELUVE Nicolas et Mme VAN CAMP Elizabeth
M. GRYMONPREZ Goran et Mme DELBART Adeline
M. PLOYARD Maxime et Mme HERBOMEL Justine

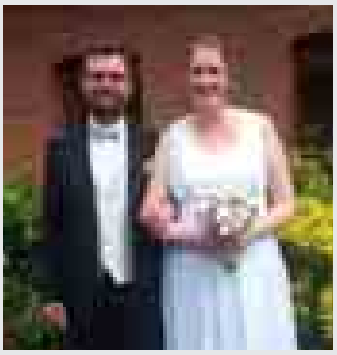

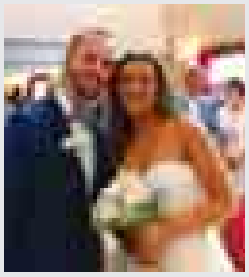

MARIAGES

M. RICHEZ Benjamin et Mme CHEVALIER Delphine
M. GRYZON Gaëtan et Mme BURY Sylvie
M. JACQUES Edouard et Mme DERELY Caroline
M. FIRMIN Mathieu et Mme BONTE Caroline
M. VERBRACKEL Olivier et Mme CHENROC Annick
M. BATTEUR Martial et Mme NEDONCHEL Vanessa
M. HERBIN Romain et Mme LEBRUN Mégane
M LAMAND Cyril et Mme DUBURCQ Elodie
M RANO Alexandre et Mme DEHAUDT Aurélie

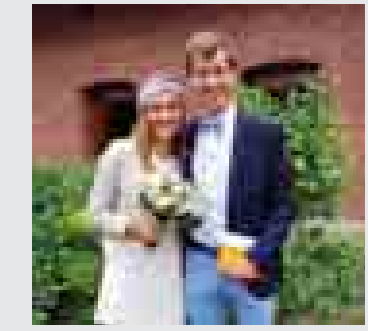

DECES

Mme LEFEBVRE Claire épouse MAES
Mme DHELEMME Marie épouse DELEMME
Mme MONTOIS Simone épouse RENARD
Mme VANUXEM Annie épouse ROUSSEL
Mme COLOMBO Régine épouse PALL
M. LECLERC René
M. ROBIQUET Christian
Mme FOUTRY Ghislaine épouse DORCHIES
M. DURIE René
M. CABRE Maurice
M. ROUSSEL Pierre
Mme VANDENHEEDE Sylvie
M. GERARD Claude
M. ROSEAU René

Calendrier des Fêtes 2018

FÉVRIER

03	Repas du Tir sportif, Salle des fêtes
10	Le Peuple des Cygnes, Salle Louette
11	AG des amis des oiseaux, Salle Louette
16	Tournoi de Belotte de l'amicale Laïque
17	Audition de l'école de musique, Salle Louette
18	AG des anciens combattants, Salle Louette
24	Repas du Club Sébasto, Salle des fêtes

MARS

10	Tournoi de Belotte, FC Nomain, Salle Louette
18	Nomain propre, Salle Louette
23	Loto de l'école Léo-Lagrange et de l'Amicale Laïque, Salle des fêtes
23	Spectacle musicale école saint martin, Salle Louette
24	Concert Pévèle jazz band, Salle des fêtes
24	Audition école de musique, Salle Louette
29	Initiation au compostage, Salle Louette
31	Chasse aux œufs, Salle des fêtes
31	Repair' Café

AVRIL

A préciser Hommage aux fusillés à Tournai

07	Voyage à Paris
08	Parcours du cœur
09	Conseil communautaire, Salle des fêtes
14 et 15	Festival « Les Folles Randos » de la Pévèle Carembault
20	Accueil des nouveaux arrivants, Salle Louette
28	Commémoration Déportés et Indochine à 18h
29	Repas des ainés
29	Défilé de voitures anciennes

MAI

01	Remise des médailles du travail, Salle Louette
05	Spectacle « Petits meurtres à Nomain », Salle Louette
08	Commémorations du 8 mai
11	Spectacle d'impro, Salle Louette
19 ou 20	Concert de l'Harmonie, Salle Louette
31	Spectacle des activités périscolaires de l'école Léo Lagrange, Salle Louette

D'autres manifestations ont lieu tout au long de l'année (Conférences, Théâtre, Concert, etc...)
Toutes les informations sur www.mairie-nomain.fr
Dans le Nom'Informe
Sur Facebook « Mairie Nomain »
Retrouver aussi les manifestations organisées à la médiathèque en page 23

JUIN

02 et 03	Festival Nom'in Rock, Salle des fêtes
09 et 10	Tournoi de football, Salle des fêtes et stade
11	Spectacle ALI BABA pour les écoles, Salle des fêtes
18	Appel du 18 juin, 18h30 au monument aux morts
22	Récompenses scolaires, Salle Louette
23 et 24	Kermesse Saint Martin, Salle des fêtes
24	Fête de la musique
29	Kermesse Léo Lagrange
30 et 1er	juillet Concert de l'Harmonie, Salle des fêtes

JUILLET

Centre aérés Du 9 juillet au 3 août

SEPTEMBRE

02	Libération de Nomain, 10h30 au monument aux morts et 11h30 à Conchompré
15 et 16	Journées du Patrimoine
21	AG ADMR, Salle Louette
22	Forum association, Salle des fêtes
29 et 30	Ducasse avec Course cycliste - Braderie, Repas et fête foraine

OCTOBRE

06 et 07	Manifestation de l'école saint martin, Salle des fêtes
13 au 14	Exposition les amis des oiseaux, Salle des fêtes et Louette
16	Commémoration à Notre Dame de Lorette
26	Festival du court métrage
27 et 28	Repas du Club Sébasto, Salle des fêtes

NOVEMBRE

11	Commémoration du 11 Novembre
10	Remise des diplômes de l'école de musique, Salle Louette
18	Repas du FC Nomain, Salle des fêtes

DÉCEMBRE

05	Hommage aux tués en Algérie à 11h30
08 et 09	Marché de Noel « Fil et aiguille », Salle des fêtes
10 et 11	Spectacle de Noël pour les enfants
14	Marché de Noël de Léo Lagrange, Salle des fêtes
22	Colis des ainés
31	Saint Sylvestre par le FC Nomain

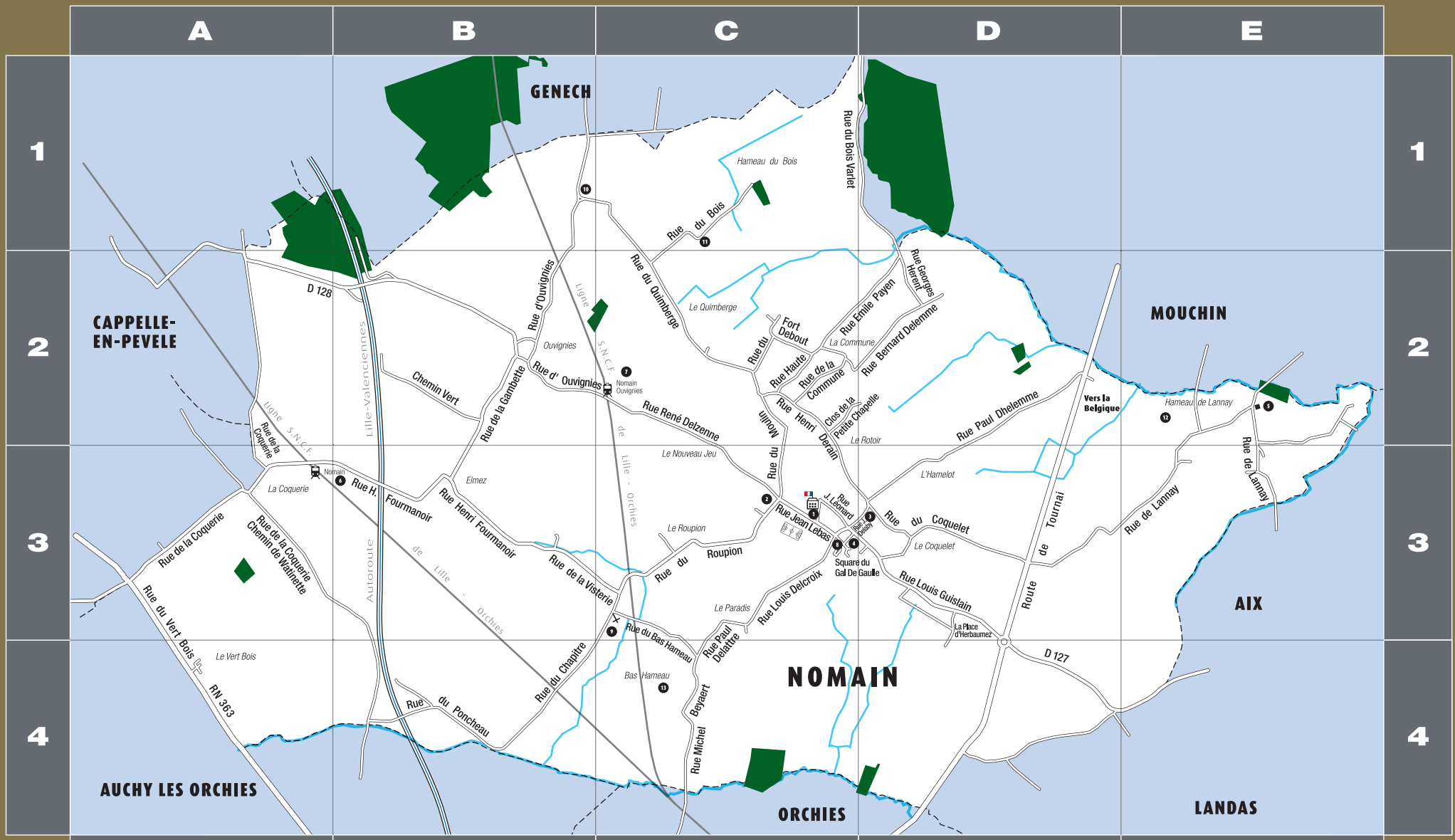

LISTE DES RUES

BAS HAMEAU (rue du)	C3
BOIS (rue du)	C1-C2
BOIS VARLET (rue du)	C1-D1
CHAPELLE (clos de la petite)	C2
CHAPITRE (rue du)	B4
CHEMIN VERT (rue du)	B2
COMMUNE (rue de la)	C2
COQUELET (rue du)	D3
COQUERIE (rue de la)	A3-A2
FORT DEBOUT (rue du)	C2
GAMBETTE (rue de la)	B2-B3
GRAND PLACE	C3
HAUTE (rue)	C2
HENRI DERAIN (rue)	C2
HENRI FOURMANOIR (rue)	B3
BERNARD DELEMME (rue)	D2
EMILE PAYEN (rue)	C2-D2
GEORGES HERENT (rue)	D2
JEAN LEBAS (rue)	C3
JOSEPH LÉONARD (rue)	C3
JULES DELABY (rue)	C3-D3
LANNAY (rue de)	D3-E3-E2
LOUIS DELCROIX (rue)	C3
LOUIS GUISLAIN (rue)	D3
MICHEL BEYAERT (rue)	C4
MOULIN (rue du)	C2-C3
OUVIGNIES (rue d')	B2
PAUL DELATTRE (rue)	C3
PAUL DHELEMME (rue)	D2-D3
PONCHEAU (rue du)	B4
QUIMBERGE (rue du)	C2
RENÉ DELZENNE (rue)	C2
ROUPION (rue du)	C3
TOURNAI (route de)	D2-D3-D4
VERT BOIS (rue du)	A3-A4
VISTERIE (rue de la)	B3
WATINETTE (chemin de)	A3

LISTE DES ÉDIFICES PUBLICS & LIEUX-DITS

1 - Mairie - Communauté de Commune « Espace en Pévèle »	C3
2 - Ecole Léo Lagrange	C3
3 - Ecole Saint-Martin	D3
4 - Eglise Saint-Martin et Grand place	C3
5 - Temple Protestant	E2
6 - Gare de la Coquerie	B3
7 - Gare d'Ouvignies	C2
8 - La Poste	C3
9 - Dieu de Pierre	C3
10 - Tilleul à Poux	B1
11 - Hameau du Bois	C1
12 - Hameau de Lannay	E2-E3
13 - Bas Hameau	C4

Conception et Impression - TOUT EN IMAGE - NOMAIN - www.toutenimage.fr